

**UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS**

**UFR LETTRES & SCIENCES HUMAINES**

**SECTION DE SOCIOLOGIE**



**SUJET : L'IMPACT DE L'ACTIVITE MIGRATOIRE SUR LA  
PAUVRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE GOLLERE**

**MEMOIRE DE MAITRISE**



**SOUS LA DIRECTION DE :**

ISSIAKA PROSPER LALEYE  
Professeur Titulaire à l'UGB

**PRESENTE PAR :**

M. Idrissa Abdoul KANE

*Année Académique : 1999 / 2000*

## **REMERCIEMENTS**

*Alhamndou Lillahi, que soit loué le Tout Puissant, le miséricordieux*

*Je remercie très sincèrement le professeur Issiaka Prosper LALEYE pour avoir dirigé ce mémoire avec toute la rigueur que nécessite un travail scientifique.*

*Je remercie aussi tous les professeurs de la section de sociologie qui m'ont donné une formation dont je serai à jamais fier.*

*Je remercie M. Ebrima SALL, chercheur au CODESRIA, qui a bien voulu lire et corriger ce travail.*

*Ce mémoire est une dette de reconnaissance envers :*

- *Mes deux parents, infatigables éducateurs,*
- *Mon oncle Mamadou DIA et sa famille qui m'ont accompagné dans tous les domaines sur le chemin de la réussite,*
- *M. Amadou Samba NDIAYE et sa famille à St-Louis pour leur hospitalité,*
- *Mon oncle Amadou Fady DIA et sa famille à Gounass, combien attentionnés et bienveillants,*
- *M. Diallo DIOP et sa famille si riches en affection et en hospitalité,*
- *M. Kalidou Bocar DEME mon tuteur à Golléré.*

*Je réserve une mention spéciale à Mme NDIAYE née Dieynaba DIALLO pour tout, vraiment tout !*

*J'exprime ici ma profonde gratitude à l'égard de mon cousin, ami et modèle Abdoul Karim DIA à qui je dis : « so bernde buubi ngoonga gasii ».*

*Je remercie toute la population de Golléré pour avoir été très accueillante et très disponible ; particulièrement Amadou Tidiane GASSAMA et ses parents ainsi que M. NDIAYE et Abdoul DEME.*

*Enfin j'exprime ma profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## **DEDICACES**

*Ce modeste mémoire de maîtrise est dédié à :*

- *Mes frères aînés Abdoulaye, Oumar, Samba, Ordi et M. SY, ceux-là qui ont battu pour nous les chantiers de la réussite*
  
- *Mes amis C. S. KEBE, Abdoulaye S. KANE, N'D. O.SY, Yaya NDONGO, Bocar GUISSÉ, Akim et Sérigne M. Fallou DIAGNE qui m'ont toujours soutenu,*
- *Toute la communauté thilognoise de l'U.G.B, je veux nommer Aliou, Jules, Dieynaba, Cheikh Tidiane, Ibra et Elimane qui ont rendu familier l'atmosphère morose de Sanar,*
- *Mes cousins et cousines Oumou, Dieynaba, Oumar, Abdoul Aziz ,Bintou,,Hapsa ,Hawo et Houléye*
- *Mes frères et sœurs Mamadou Malick, Maham, Néné, Sadio, Habiyel et les autres,*
- *Tous mes camarades de promotion : Rougui, Abba, Doudou, TOURE, Latif, Gamou...*
- *Mes aînés BARR, Tabé et Tandian*
- *Tous les résidents du G2C, principalement à mon voisin de chambre Mohammed B. DIA pour sa courtoisie et son amabilité.*

*Je dédie spécialement ce travail à :*

- *Mes alter ego, ces autres moi-même Abou, Aïssé, Fama et Rokhayatou pour leur « Korsa » inégalable,*
- *Tous ceux qui font de la réussite leur unique credo,*
- *Tous ceux qui me sont très chers et que je ne pourrai citer nommément ici.*

# TABLE DES MATIERES

Remerciements	I
Dédicaces	II
Table des matières	1
Glossaire	5
Liste des tableaux et figures	6
Introduction	7

## Première partie

### Cadre théorique de la recherche

Chapitre I : Problématique	10
I . Position du problème	10
II. Etat de la question	13
II.1. L'émigration	13
II.2. La pauvreté	15
II.2.1. L'approche économique	16
II.2.2. L'approche sociale	17
II.2.3. L'approche culturelle	18
III. Cadre d'analyse de la recherche	20
III. 1 Question de départ	21
III. 2. Hypothèse de recherche	22
III. 3. Objectifs de la recherche	22
III. 4. Justification du choix du thème	22
IV. Construction du modèle d'analyse	23
V. Schéma conceptuel	29
V.1.Définition des concepts clés	29
V.1.1. L'émigration	29
V.1.2. La pauvreté	29
V.2 Définition du schéma théorique utilisé	31

<b>Chapitre II : Méthodologie de recherche</b>	<b>32</b>
I. Histoire de la collecte	32
I. 1. Recherche documentaire	32
I.2. Exploration	32
I.3. La phase de pré-enquête	33
<b>II. L'enquête proprement dite</b>	<b>34</b>
II. 1. Inventaire des techniques d'investigation	34
II.1.1 Le questionnaire	34
II.1.2. Les entretiens	34
II.1.3. Quelques outils de la MARP	35
II.1.4. Les récits de vie	36
II. 2. Les techniques d'exploitation des données	37
II.3. Les difficultés rencontrées	37

## Deuxième partie

### Présentation générale du milieu d'investigation

<b>Chapitre III : Présentation géographique</b>	<b>40</b>
I- Situation	40
II- Le milieu physique	40
III- Les équipements collectifs	40
III.1. Les infrastructures sanitaires	40
III.2. Les infrastructures éducatives	41
III.3. Le forage	41
III. 4. Les moyens de communication	42
III.4.1. Le bureau de poste	42
III.4.2. La radio	42
IV- Les structures associatives	42
IV. 1. Les Associations à caractère socio- culturel	42
IV.2. Les Associations économiques et/ou de développement	43
<b>Chapitre IV : Les activités économiques</b>	<b>44</b>
I. L'agriculture	44
II. L'élevage	44
III. La pêche	45

VI. Le commerce	45
Chapitre V : Le milieu humain	46
I. La population	46
II. L'organisation socio-économique	46

### Troisième partie

## Présentation, analyse et interprétation des résultats

Chapitre VI : Les facteurs de l'émigration à Golléré	49
I. Les facteurs naturels	49
I.1. Les réalités écologiques	49
I.1.1. les précipitations	49
I.1.2. Le climat	49
I.2. Les facteurs démographiques	49
II. Les facteurs économiques : la pauvreté, une réalité à Golléré	51
II.1. La faiblesse de l'agriculture	51
II.2. L'abandon de l'élevage	52
II.3. L'insécurité alimentaire	53
II.4. Les conditions d'habitation précaires	53
II.4.1. Le type d'habitat	53
II.4.2. Le nombre de personnes par chambre	54
II.5. Des conditions sanitaires désastreuses	54
II.6. La scolarisation des enfants	54
III. Les facteurs socio-culturels de l'émigration	55
III.1. Le souci de conservation de l' « identité sociale »	55
III.2. L'émigré synonyme d'ascension sociale	56
Chapitre VII : l'impact de l'émigration dans la commune de Golléré	57
I. L'ampleur du phénomène	57
I.1. Les données quantitatives	58
I.1.1. Les effectifs	58
I.1.2. La répartition	58

A I.1.3. La manne migratoire	59
A I.2. L'émigration dans « l'imaginaire sociale » de la population	60
II. L'importance de l'émigration à Golléré	60
II.1. Les réalisations communautaires	60
II.1.1. Les réalisations collectives	60
II.1.2. Les réalisations individuelles	62
II.2. Les réalisations au niveau du ménage	62
II.2.1. Les investissements de consommation	62
II.2.2. Les investissements en équipements domestiques	62
Chapitre VIII : Emigration et accroissement des inégalités	64
A I. Emigration et pauvreté : qui peut émigrer ?	64
I.1. Les inégalités de base	64
I.1.1. L'inégalité dans l'accès à la terre	64
I.1.2. Qui est-ce qui émigre ?	65
I.2. Les réseaux d'émigration	66
I.2.1. Les réseaux intraliguages	67
I.2.2. Les « réseaux privés » d'émigration	67
II. Les inégalités entre les ménages	68
II.1. Emigration et type d'habitat	68
II.2. Emigration et sécurité alimentaire du ménage	69
II.3. L'émigration et l'accès au crédit	70
III. Les inégalités au sein de l'unité de production	71
IV. Analyse socio-économique de l'accroissement des inégalités par l'activité migratoire	71
Conclusion	74
Bibliographie	77
Annexe I : Questionnaire	80
Annexe II : Guide d'entretien	84
Annexe III : Focus-groups	85
Annexe IV : récit de vie	86

## GLOSSAIRE

- C.C.F : Centre culturel français
- C.E.A.O : Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
- C.E.M.B : Centre d'enseignement moyen de MBoumba
- C.N.C.A.S : Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal
- CODESRIA : Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en  
Afrique
- G.R.D.R : Groupe de recherche pour le développement rural
- I.F.A.N : Institut fondamental de l'Afrique Noire
- M.A.R.P : Méthodes accélérées de recherche participative
- P.V.D : Pays en Voie de développement
- S.A.E.D : Société d'Aménagement et d'Expansion Rurale
- S.V.C : Système villageois confié
- S.V.I : Système villageois intensif
- S.V.T : Système villageois traditionnel
- U.G.B : Université Gaston Berger
- UNESCO : Organisation des Nations Unis Pour l'Education, la Science et la Culture

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

### Chapitre I :

- Figure I : Amorce de l'émigration p. 23
- Figure II : Processus de l'émigration internationale p. 24
- Figure III : Circuit de la manne migratoire p. 26
- Figure IV : Effets des investissements p. 28
- Figure V : Schématisation du concept d' « activité migratoire » p. 30
- Figure VI : Construction schématique du concept de « pauvreté » p. 31

### Chapitre II :

- Tableau I : construction de l'échantillon p. 34

### Chapitre III :

- Tableau I : Nombre d'enfants par ménage p. 50
- Tableau II : Degré de satisfaction de la production p. 51
- Tableau III : Nombre de repas par jour dans un ménage p. 53
- Tableau IV : Type de construction p. 53
- Tableau V : Emigration et classe sociale p. 55

### Chapitre VII

- Tableau I : Répartition spatiale des émigrés p. 58
- Tableau II : Somme mensuelle reçue par ménage p. 59
- Tableau III : Réalisation communautaire des émigrés p. 61

### Chapitre VIII

- Tableau I : classe sociale et possession de terres p. 64
- Tableau II : corrélation entre l'émigration et l'appartenance sociale p. 65
- Tableau III : Corrélation entre émigration et type d'habitat p. 68
- Tableau IV : Corrélation entre émigration et sécurité alimentaire du ménage p. 69
- Tableau V : Corrélation entre l'émigration et l'accès aux crédits p. 70

## INTRODUCTION

La thématique de la pauvreté est devenue avec d'autres (Sida, droits des femmes et des enfants, environnement etc...) le point de convergence de discours, de politiques de la part de gouvernements, d'ONG et/ou d'institutions internationales. Elle est en même temps un objet privilégié de la recherche dans les sciences sociales. Si elle focalise tant, c'est parce que la pauvreté est de nos jours l'un des problèmes majeurs de l'humanité qui combine et entretient plusieurs autres maux (maladies, délinquances, guerres civiles etc...). C'est en Afrique qu'elle gangrène le plus, faisant des millions de victimes. En voulant aborder ce thème, nous l'avons lié à l'émigration qui constitue un des phénomènes marquant du continent noir.

La vallée du fleuve Sénégal constitue une zone où s'expriment d'une manière peu commune les relations qui peuvent exister entre l'émigration et la pauvreté. C'est à la faveur de la dégradation des conditions de vie et du désengagement de l'Etat que vont émerger dans la vallée, de nouveaux systèmes de pensée, des stratégies de survie et d'adaptation parmi lesquels l'émigration. Pour cette raison la pauvreté a été considérée par les chercheurs sur le thème de l'émigration comme la principale sinon la seule cause de l'émigration.

Dans l'étude d'une réalité aussi vaste, complexe et changeante que celle des transformations actuelles de cette zone, la pluralité des analyses de phénomènes combinés nous est apparue comme l'approche actuellement la plus éclairée et sans doute une étape indispensable pour comprendre l'évolution de la région. En prenant conscience de la complexité des changements dans les sociétés modernes nous avons compris en même temps que la vallée du fleuve Sénégal ne peut être appréhendée sans référence à l'émigration qui la caractérise manifestement. Notre ambition dans ce travail a été donc d'essayer d'apporter une lumière sur les multiples facteurs qui président au phénomène de l'émigration et de participer à l'élaboration d'une perspective nouvelle allant au-delà du constat général des effets positifs de l'émigration pour comprendre et expliquer son impact réel sur le milieu, sur la pauvreté.

Au vu des « transformations physiques » apportées par les émigrés et de la grande crédibilité dont ils jouissent, il paraissait difficile et audacieux de considérer, dans une étude, le côté négatif de l'émigration. Cependant, la subversion est coextensive à la sociologie et la tâche des sciences sociales théoriques consiste, comme le disait Karl Popper « à **déterminer**

**les répercussions non intentionnelles des actions humaines intentionnelles »<sup>1</sup>.**

Pour notre part cette étude apparaît comme le meilleur moyen pour contribuer à la mise en exergue de certaines distorsions et inégalités sociales et économiques , dans notre désir impossible d'ordre et de justice qui rendent aveugle l'injustice et le désordre social. Nous espérons que les lignes qui vont suivre répondrons à ces attentes.

Ce travail est divisé en trois grandes parties :

La première partie qui concerne le cadre théorique et méthodologique présente le problème posé, les études sur la pauvreté et l'émigration, l'hypothèse de recherche, la construction du modèle d'analyse et le schéma conceptuel des éléments de l'hypothèse ainsi que la démarche méthodologique.

La deuxième partie consacrée à la présentation du milieu d'investigation montre les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la commune de Golléré.

La troisième et dernière partie comporte l'analyse et l'interprétation des données recueillies, elle constitue en même temps le moment de confrontation de l'hypothèse avec la réalité des faits.

---

<sup>1</sup>In CROUSSE,B. (et al), *La vallée du fleuve Sénégal : évaluation d'une décennie d'aménagement*, Paris, Karthala , 1991, p.7

**Première partie**  
**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

## CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

### I. - POSITION DU PROBLEME

Après les indépendances, et bien avant cette période, la Vallée du fleuve Sénégal était essentiellement caractérisée par une économie de subsistance reposant sur l'agriculture, l'élevage et la pêche dans une moindre mesure.

A cette époque où l'agriculture constituait la principale activité économique « **le régime du fleuve entretenait une traînée de vie au milieu des régions désolées et commandait la vie de la vallée** »<sup>2</sup>. Cette agriculture était pratiquée dans deux zones : le jeeri sous pluie et le walo quand le fleuve se retire après inondation des terres. Comme le souligne O. Dapper « **nous sommes en présence d'une économie rurale d'autoconsommation à la merci des caprices du fleuve et de la pluie, surtout à la merci des invasions de sauterelles, très fréquentes à cette époque** »<sup>3</sup>.

Le grand intérêt accordé au développement de la culture de rente en ces temps, la culture arachidière principalement, combiné à la situation d'instabilité de la production dans la vallée occasionnaient des migrations saisonnières vers le littoral. La marginalisation de la vallée durera longtemps avant que la dégradation du marché de l'arachide et l'explosion démographique en ville ne réorientent les politiques agricoles post-coloniales vers le développement de la culture vivrière. Ainsi sera entrepris à partir des années 60 un vaste programme d'aménagement destiné à promouvoir la riziculture. En 1964, par la promulgation de la loi sur le domaine national, l'Etat mettait en œuvre une politique de protection de 30.900 hectares. A cet aspect juridique pour une meilleure gestion du foncier, s'ajouteront des interventions d'ordre institutionnel par la création de multiples structures d'encadrement du monde rural, de crédit et de commercialisation (S.A.E.D, C.N.C.A.S, O.N.C.A.D...). Ce grand intérêt pour la vallée avait fondamentalement pour objectif d'assurer l'équilibre vivrier, de couvrir les charges du monde rural, de lui procurer des revenus monétaires par la commercialisation d'une fraction importante de la production.

Tout cela devait se traduire par « **la création d'un emploi sur place pour la population active** » et exprimer « **l'amorce d'un développement endogène de la région** »<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Barry, B., *le royaume du Walo*, Paris, Karthala, 1985, p. 44

<sup>3</sup> In Diemer, G., *L'irrigation au Sahel : la crise des périmètres irrigués et la vie haalpulaar*, Paris, Karthala, p. 12

<sup>4</sup> Diop, C.T., in ORSTOM-ISRA, *Nianga laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*, ORSTOM, 1995, p. 7

Ces multiples tentatives de valorisation de la vallée sont loin de suffire pour la satisfaction des besoins essentiels de cette localité.

Le constat est amer, et on peut émettre l'hypothèse d'une augmentation de la détérioration continue du revenu réel des populations et d'une dégradation des conditions de vie de la majorité. Entre autres faits marquants de cette situation nous avons :

- le processus continu de dégradation de la nature,
- le désengagement de l'Etat.

Ces phénomènes ont pour conséquences immédiates la réduction considérable de la production céréalière qui peut s'expliquer aussi par le faible niveau technologique des pratiques culturales. Au même moment la marge de manœuvre de l'Etat est réduite par l'accroissement de ses besoins de financement que l'économie nationale ne pouvait hélas satisfaire. Ainsi le recours à l'ajustement structurel à partir des années 1980, a conduit à la compression des dépenses budgétaires, à la réduction des investissements publics dans des domaines aussi importants que l'eau, l'électricité, la santé.

En 1989 on comptait au Sénégal 2.404. 800 pauvres soit 33% de la population totale. Ceux-ci étaient définis comme étant incapables d'assurer une ration calorique quotidienne de 2.400 calories par équivalent adulte par jour<sup>5</sup>.

Voilà un tableau d'ensemble qui dévoile une situation de pauvreté commune à presque toutes les régions du Sénégal. On note partout un écart de plus en plus grandissant entre les besoins de consommation et les capacités de production. Néanmoins, les populations rurales se trouvent être les plus vulnérables avec l'accroissement de leurs difficultés d'accès à certains services de base. Plus de 78 % des pauvres habitent la zone rurale alors que 60 % seulement de la population totale y réside<sup>6</sup>. Quelle sera la réaction des populations de cette zone face à une telle situation ?

L'intégration du monde rural dans l'économie de marché et conséquemment, la monétarisation des rapports sociaux suffisent-elles pour expliquer la forte migration des populations de la vallée ? N'existent-ils pas d'autres motifs qui président à l'émigration ?

En effet, dès la fin des années 1960, en partie grâce aux réseaux soninké, des migrants pular se sont installés en France ouvrant la voie à des arrivées massives dans les années

---

<sup>5</sup> cf Banque mondiale, *Sénégal, évaluation des conditions de vie*, Washington, avril 1994, 83 p.

<sup>6</sup> Ibidem, p. 37

1970. Des migrations saisonnières, les populations de la vallée sont passées à des migrations lointaines et durables. En 1985 on dénombrait en France 10 000 personnes originaires de la Vallée<sup>7</sup>. Depuis lors le phénomène s'est amplement accentué.

De nos jours, l'activité migratoire constitue incontestablement la dominante de l'économie dans la vallée. Les transferts de fonds des émigrés sont d'un apport essentiel pour l'économie des ménages et un remède pour le sous-emploi local, du moins dans le court terme. Entre 1977 et 1978 déjà, les bureaux de poste de Matam et de Podor ont reçu dans leurs comptes 1,5 milliards de francs CFA envoyés par les émigrés dont 1, 15 milliards venaient de la France<sup>8</sup>.

Qui plus est, l'activité migratoire est devenue une chose ancrée dans l'imaginaire des populations locales et une aspiration pour les jeunes. Aussi est-il fréquent d'entendre parler de « **pari californien des émigrés** » ; de la « **démystification du fonctionnaire** » et d'autres expressions encore comme « **ladde fof ko lelli** »<sup>9</sup> qui montrent combien est considérable l'importance accordée à l'émigré. L'activité migratoire pourra t-elle remédier à la dégradation des conditions de vie dans la vallée ? Et dans quelles conditions ?

L'encouragement à l'émigration est chez les foutanké une réalité de fait soutenue par la conviction qu'elle joue un rôle positif dans la vie de la vallée à travers le soutien au pouvoir d'achat des familles, la contribution à la survie des sociétés locales et l'élévation du niveau de vie générale. Cependant, se limiter là équivaut à ne considérer que la dimension économique de l'émigration. Le champ de vision du sociologue doit nécessairement dépasser ces conséquences immédiates sur lesquelles s'arrête l'œil ordinaire. En tant qu'activité économique, l'activité migratoire agit aussi sur les aspects socio-culturels de la vie des populations. Le mode de production alternatif qu'elle constitue provoque irrémédiablement des changements dans les relations sociales, les modes d'organisation de la société, les modes de pensée et les modèles de comportement.

Notre champ d'étude qui est la commune d'arrondissement de Golléré est un milieu de forte migration. Depuis la sécheresse des années 1970 le phénomène de l'émigration s'est accru proportionnellement à la dégradation des conditions de vie des populations. Les activités locales de production ne sont plus viables et la majorité des ménages ont vu leurs revenus

---

7 cf. SOFAA, journal mensuel bilingue pular wolof, juillet 1999 p. 3

<sup>8</sup> ibidem, idem.

<sup>9</sup> Expression pular signifiant : "la brousse est pleine de biches" objectée à ceux qui échouent dans les études pour dire que l'école n'est pas le seul moyen pour réussir, il y a l'émigration aussi. La brousse prend ici le sens de "ailleurs".

baisser. Par ailleurs la société est fortement stratifiée et on note entre les classes sociales des disparités aussi bien pour ce qui est du niveau de vie, de l'appropriation des terres que pour ce qui concerne les conditions d'accès au réseau d'émigration. C'est la catégorie sociale des rimbés qui monopolise la possession des terres, c'est elle qui contrôle les réseaux d'émigration. C'est aussi dans cette catégorie que se retrouvent les ménages à niveau de vie élevé.

En outre malgré l'importance des sommes injectées par les émigrés, la situation de pauvreté générale reste effective à Golléré et les inégalités sont de plus en plus exacerbées. On est alors tenté de se demander pourquoi l'activité migratoire ne réduit-elle pas les disparités dans ce milieu ? Dans ces conditions pourra-t-elle apporter des solutions à la pauvreté du plus grand nombre ? Quels sont ses effets véritables sur la structuration et / ou la restructuration de la société golléroise ?

C'est dans l'optique de répondre à toutes ces interrogations que nous avons choisi de porter notre réflexion sur l'impact de l'activité migratoire sur la pauvreté conçue à travers ses dimensions économique, sociale et culturelle.

## II. - ETAT DE LA QUESTION

### II.1. - L'émigration

Depuis les années 1970, l'étude de l'émigration des populations rurales des P.V.D. constitue un domaine d'étude légitime et circonscrit. L'enthousiasme des chercheurs pour ce thème est selon certains, J. Havet par exemple<sup>10</sup>, révélateur de la préférence marquée pour l'étude du changement social de la part des sciences sociales.

L'émigration des populations rurales constitue une forme de changement social ; elle est même perçue, tant par les chercheurs que par les décideurs politiques, comme un « problème social » : c'est ce qui ressort de la littérature sociologique sur ce thème. Tant dans l'étude que dans les politiques concernant le développement international on aborde ce thème avec un élan de solution c'est-à-dire en essayant de trouver à l'émigration des alternatives. Dans les tendances les plus récentes et probablement les plus influentes, une série d'idées fort semblables se retrouvent dans les recherches : développement endogène, développement participatif, développement équilibré entre zones urbaines et rurales, éco-développement, lutte contre la dépendance internationale et interne etc ...

---

<sup>10</sup> Havet, J., *Le village et le bidonville rétention et migrations des populations rurales d'Afrique*, Ottawa, éd. de l'université d'Ottawa, 1986, 252 p.

A l'origine, l'étude sur la migration portait sur les dysfonctionnements de tous types qu'elle entraîne. Murdock (M.S) mettait l'accent sur la saignée démographique, origine du changement de la main d'œuvre agricole<sup>11</sup>.

L'Etat n'est pas étranger à cette orientation qui cherchait un fondement à sa politique de rétention. Quant aux pays de l'immigration, les pays récepteurs, ils se posent des questions sur les possibilités de rechange de l'activité migratoire. Pour cautionner ce fait, certaines études dénonçaient une contradiction entre les aspects positifs de l'émigration à court terme et le long terme qui perpétue le « **cercle vicieux de l'émigration** »<sup>12</sup>

Cependant, plus récemment diverses études ont plutôt tendance à souligner les aspects positifs et fonctionnels de la migration rurale. Aussi Delville (Ph. L.) présente-t-il l'activité migratoire comme la « **principale source des revenus familiaux qui permet la régulation des valeurs socioculturelles fondamentales** »<sup>13</sup>. Cet avis est largement partagé par beaucoup d'autres auteurs tels Boutillier (J. P)<sup>14</sup>, Delaunay (D.)<sup>15</sup> etc... Selon eux, l'importance de la manne migratoire se mesure à travers son apport local au développement des zones d'émigration. Ainsi, pour beaucoup, il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'activité migratoire est au centre du revenu des ménages dans la vallée et à l'origine d'une élévation du niveau de vie général. D'autres vont encore plus loin en soutenant que l'efficacité de la manne migratoire va au-delà de ces comptes superficiels et qu'à travers les réseaux d'émigration elle agit de manière significative sur la pauvreté.

Les transferts de fonds des migrants y compris les envois informels, dits « **à la valise** » en direction de leurs familles sont devenus le moyen privilégié de se procurer les numéraires nécessaires pour le paiement des impôts et surtout pour répondre au système d'échange imposé par la monétarisation des rapports sociaux (cf. Ch. Daum)<sup>16</sup>. C'est-à-dire que l'activité migratoire est d'un apport considérable sur le plan économique malgré le fait que de multiples études aient été axées sur ses conséquences plutôt néfastes.

En outre, sur le plan méthodologique, la littérature sociologique sur l'émigration fait apparaître que le niveau d'analyse des recherches est souvent national ou régional et rarement

<sup>11</sup> Murdock, M. S. : *Le suivi des activités agricoles dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Birgham : IDA, 1989, 241 p.

<sup>12</sup> De Wenden (C.W), *Encyclopédie Universalis*, corpus 11 p. 956

<sup>13</sup> Delville (Ph. L), Association émigrés et transformation dans la vallée du fleuve Sénégal, in *Du foyer au village*, St-Louis, CIFA, 1991, p. 22

<sup>14</sup> Boutillier (J. P), *La moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, P.U.F, 1962, 368 p

<sup>15</sup> Delaunay (D), *De la captivité à l'exil*, Paris, ORSTOM, 1984, 236 p.

local. Ce parti pris s'explique par diverses raisons. Ces études établissent fréquemment des comparaisons entre villes et campagnes. Qui plus est, les chercheurs attribuent dans la plupart des cas, des causes économiques à la migration rurale ; en conséquence, ils s'appuient principalement sur des données économiques et démographiques qui, particulièrement dans les P.V.D, concernent généralement les pays et les régions. Ces données influencent non seulement le niveau d'analyse de leurs investigations mais également la nature de celles-ci.

En somme, que les études axées sur l'émigration soulignent les aspects fonctionnels ou disfonctionnels de celle-ci, qu'elles soient globales ou particulières on ne peut nier leur importance et l'intérêt qu'elles présentent pour la recherche, chacune dans son approche propre. Le thème constitue tout de même un domaine d'étude qui combine des problèmes sociaux réels ; une recherche potentiellement productive permettant d'y trouver toujours des orientations originales pour des recherches nouvelles.

L'orientation que nous donnons à notre recherche se veut avant tout distincte en ce que nous relient la pauvreté à l'émigration ; deux phénomènes qui ne s'articulent pas automatiquement, qui ne s'emboîtent pas mécaniquement l'un dans l'autre. Les causes de l'émigration sont complexes et n'obéissent pas qu'aux seuls mécanismes économiques comme nous aurons à le montrer dans notre approche. Cette entrée en matière, à la fois épistémologique et méthodologique est d'autant plus nécessaire pour nous que la pauvreté est souvent désignée comme la cause essentielle de l'émigration. Mais faudrait-il nous demander de quelle pauvreté il s'agit en nous fondant sur les investigations antérieures sur ce thème.

## II.2. - La pauvreté

Comme le souligne Diop (M. C.), « **une réflexion sur la pauvreté est un exercice particulièrement délicat en raison de l'ampleur des problèmes méthodologiques relatifs à ce sujet et sur lequel n'existe au Sénégal aucune littérature digne de ce nom** »<sup>17</sup>.

A un niveau beaucoup plus général on note que la théorie de la pauvreté elle-même cache une certaine pauvreté théorique liée à l'ambiguïté de la notion. C'est certainement ce qu'a voulu souligné Rahmena (M), quand il écrit: « **Des milliers de livres et de conseils d'experts continuent de proposer des solutions aux problèmes des**

---

<sup>16</sup> Dewitte, Ph. (sous la direction de), *Immigration internationale: l'état des savoirs*, Paris, La découverte 1999, 385p

<sup>17</sup> Diop M. C., *La lutte contre la pauvreté à Dakar: vers la définition d'une politique*, Accra, programme de gestion urbaine, Bureau régional pour l'Afrique, 1995, p. 6

**pauvres. Toutefois, chose étonnante, personne, y compris les bénéficiaires de ces activités, ne semble avoir une idée claire et communément partagée de la pauvreté »<sup>18</sup>.**

Toute la littérature sociologique sur la pauvreté porte à croire qu'on ne pourra jamais approcher l'objet et le définir de manière satisfaisante pour tous, i.e pour tous les pays, toutes les expériences, toutes les exigences. Entend-on qu'elle est conçue, vécue et se manifeste différemment et qu'on doit emprunter des voies diverses pour l'étudier ? C'est en tout cas la position de Diop, M.C. qui prêtait à la notion de pauvreté une dose d'ambiguïté à cause de « **sa variabilité, sa relativité et la multiplicité de ses formes** »<sup>19</sup>.

Néanmoins, malgré la diversité des études, l'évolution des travaux sur la pauvreté autorise une catégorisation de la notion supportée par ses dimensions économique, sociale et culturelle ; catégorisation dans laquelle peuvent être logées les différentes approches globales ou particulières.

### **II.2.1. - L'Approche économique**

Selon l'approche économique, pour ne pas dire économiste de la pauvreté, l'un des défis majeurs de l'humanité est l'insuffisance des ressources en nourriture et la dégradation de l'environnement qui résultent de l'explosion démographique et d'une mauvaise gestion des ressources. Là, l'idée de pauvreté évoque immédiatement celle de manque, de déficience ou de déséquilibre entre les besoins de consommation et les capacités de production. La notion de pauvreté traduit bien des contraintes objectives qui pèsent sur « **la dotation en biens et services d'un agent économique** »<sup>20</sup>.

A cet effet, deux approches se sont développées à partir d'une élaboration des besoins essentiels de base. On a l'approche de la pauvreté absolue et celle de la pauvreté relative. L'une et l'autre voient la pauvreté en termes de capacités d'une personne de se procurer les biens indispensables pour sa santé et sa survie physique. Rowntree<sup>21</sup>, l'un des plus illustres tenants de l'approche de la pauvreté absolue soutient que les pauvres sont ceux qui sont incapables de se payer la nourriture, l'habillement, le logement et d'autres équipements de maison. Il est même allé jusqu'à confectionner une liste de soixante besoins physiologiques et sociaux. C'est qu'à bien des égards, les fondements de la conception économique de la

---

<sup>18</sup> Rahmena, M. ; *Global poverty, a pauperizing myth*, World bank 1991, p.27

<sup>19</sup> Diop, M. C. op. cit., p. 7

<sup>20</sup> Mahieu, in Diop, M.C., *ibidem*, p.6

<sup>21</sup> Rowntree, in Vic George, *Wealth, poverty and starvation, a world perspective*, world bank, 1998, 312p.

pauvreté ressemblent à ceux du développement qui ont été longtemps basés sur la croissance économique. A ce sujet tous les critères de définition du pauvre sont empruntés à la micro ou à la macroéconomie. Aussi fait-on des classements dans et entre les pays grâce à des critères quantitatifs (PIB, PNB, balances commerciales, productivité, niveau de vie, etc.....).

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le concept de « *seuil de pauvreté* » et plus tard celui de « *besoins essentiels* » élaborés par les institutions internationales et certains organismes (BM, FMI, UNESCO...). Sans doute, cette analyse s'inscrit dans la perspective de l'approche globale de la pauvreté qui tend à revendiquer une certaine universalité. En outre, cette approche a longtemps servi de fondement à des sollicitations de la part des décideurs. Cependant, l'avancement de la recherche sur la pauvreté a généré d'autres analyses fondées sur les autres dimensions du phénomène.

### II.2.2. - L'approche sociale

L'approche sociale de la pauvreté a orienté l'analyse de beaucoup d'auteurs. Elle prend à contre-pied le courant économiste et considère que la pauvreté n'est pas l'état d'une personne qui manque de biens matériels. **« Elle correspond également à un statut social spécifique, inférieur, défavorisé marquant profondément l'identité de celui qui en fait l'expérience »**<sup>22</sup>. La pauvreté est analysée dans cette approche selon le modèle Weberien sur la base d'un classement différentiel des individus qui composent un système social donné avec les trois dimensions que sont : la classe, le pouvoir et le statut.

Cette approche établit donc nécessairement un rapport entre l'individu désigné comme tel et le groupe ; c'est du moins la position de J. Labbens pour qui **« on n'est point pauvre parce qu'on a pas ou on a peu d'argent, on est démuné de ressources ou de revenus mais parce que faute de santé, d'occupation rémunératrice, d'instruction, de relation, de capital négociable ou transmissible, on ne peut faire valoir des droits sur autrui, sur le travail des autres »**<sup>23</sup>.

Toujours dans cette perspective, d'autres auteurs ont mis l'accent sur l'inégalité sociale et présentent la pauvreté comme une conséquence de la mauvaise distribution des richesses et du pouvoir. A ce sujet, Kurien, C. I. avance que **« la pauvreté est un phénomène socio-économique selon lequel les ressources dont dispose une société sont distribuées pour**

<sup>22</sup> Paugam, S., *la disqualification sociale*, Paris, PUF, 1994, p. 21.

<sup>23</sup> Labbens, J. ; in Paugam, S. op. cit. p. 98.

satisfaire les besoins d'une minorité tandis que la grande majorité n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels »<sup>24</sup>.

Dans bien d'autres écrits on retrouve cette approche et l'inégalité sociale y est analysée à trois niveaux :

- a) - Au niveau international, les pays riches ont rendu pauvres les pays les plus démunis et la maintenance est assurée par l'exploitation et les échanges inégaux.
- b) - Au niveau national, entre ville et campagne, les échanges inégaux dégradent de plus en plus le revenu du rural basé sur la production agricole.
- c) - A l'intérieur des zones rurales elles-mêmes, les élites locales (propriétaires terriens, commerçants, usuriers, bureaucrates etc...) consolident leur pouvoir et leurs richesses.

L'approche sociale de la pauvreté est tellement poussée dans la littérature sociologique que certains auteurs estiment qu'elle confond la pauvreté à l'inégalité. En effet, cette approche est moins globalisante, plus relativiste que la précédente ; et n'est pas très éloignée de l'approche culturelle de la pauvreté.

### II.2.3. - L'approche culturelle

Beaucoup d'auteurs ont abordé la pauvreté comme un phénomène essentiellement culturel, fluctuant en fonction du temps, de l'environnement, des habitudes culturelles et des modes de vie. Diop attribuait à la notion de pauvreté les critères de « **variabilité** », de « **relativité** » et de « **multiplicité** » de ses formes<sup>25</sup>. Ceci, selon S. Paugam rend impossible toute comparaison inter sociétale et inter-régionale.

Ces auteurs ont donc pris le contre-courant de l'approche économique en articulant la pauvreté à l'espace temps ; ils se sont distingués de l'approche sociale en réfutant les comparaisons. Pour rendre effectif ce fait, Latouche, S. et Rospabe écrivaient : « **La plupart des paysans africains et artisans de l'informel ne se considèrent pas et ne vivent pas comme pauvres au sein de leur milieu et de leur environnement. Ils n'ignorent évidemment pas qu'ils sont, pour beaucoup d'entre eux, pauvres au regard des normes**

---

<sup>24</sup> Kurien, C. I ; in R.CHAMBERT, *Développement rural : la pauvreté cachée*, Paris, Karthala 1990, p.66.

<sup>25</sup> In Diop, M. C., op. cit. p. 7.

**internationales (...)** Toutefois, dans leurs univers propres, ils ont une autre échelle de la richesse et de la pauvreté »<sup>26</sup>.

En effet, dans cette perspective, la « pauvreté globale » est ainsi considérée comme une « **invention qui s'en prend aux pauvres** » pour emprunter les termes de Rahmena (M.)<sup>27</sup>. Cette position est largement partagée, notamment dans la littérature sociologique allemande de la pauvreté. Simmel, G. considère qu'il n'y a pas de totalité sociologique particulière distincte de la couche sociale à laquelle appartiennent ou sont logés les pauvres. La question culturelle pose le problème d'un « contenu positif » de ce groupe hétérogène qui désigne et qualifie le pauvre ; un groupe souvent défini par une activité (pauvre commerçant, pauvre employé, pauvre paysan etc...), considéré comme une catégorie sociologique.

Dans l'analyse de ces auteurs, il est soutenu l'idée que là où le « **communautarisme** » est développé l'homme peut manquer de biens sans être pauvre ; ou bien alors, que certaines sociétés accordent tellement peu d'importance aux matérialités que ce sont les valeurs qui font la richesse de l'individu. Par ailleurs, toujours dans cette approche, certaines études ont plutôt mis l'accent sur les mécanismes de reproduction de la pauvreté. Deux thèses ont pris place au cœur de ce débat sociologique :

- La thèse de la « **culture de la pauvreté** » ou « **sous-culture du pauvre** » postule que la pauvreté est une adaptation à un ensemble de conditions objectives et la tendance à se perpétuer de génération en génération. Un des partisans de cette thèse, Oscar Lewis soutient que « **la pauvreté est tout à la fois une adaptation et une réaction des pauvres à leur position marginale dans une société à classes stratifiées, hautement individualisées et capitalistes** »<sup>28</sup>.
- La thèse « **structurelle** » soutient quant à elle, qu'il n'y a pas de culture de la pauvreté. Les comportements des pauvres sont les conséquences et non les causes des contraintes des populations défavorisées dans la participation directe au système d'organisation économique et sociale et du statut inférieur que leur accorde la société. Selon cette thèse les pauvres sont donc responsables de leur pauvreté.

---

<sup>26</sup> In Diop M. C., op. cit. p. 7

<sup>27</sup> Rahmena, M., in DIOP, M. C., Ibidem, p. 20.

<sup>28</sup> In Paugam, S. ; 1994 op.ct. p. 8

Au fait l'une et l'autre thèse sont élaborées au prix d'une dissociation de l'univers des pauvres avec le reste de la société ; ce que critiquait Simmel, G. qui se demande si les pauvres forment un groupe homogène aux frontières bien déterminées.

Au-delà de ces trois approches de la pauvreté, on note une nouvelle orientation qui présente et étudie le phénomène comme un tout. Il est de plus en plus admis qu'aucune des dimensions de la pauvreté ne peut faire l'objet d'une analyse isolée qui ignore les autres. Les nouvelles approches, comme celle de Rahmena par exemple, embrassent la pauvreté dans ses dimensions économique, sociale et culturelle dans une perspective qui réfute toute mécanisation du phénomène. Rahmena défend quant à lui le caractère inextricable de ces trois dimensions toujours présentes, selon lui, ensemble et en même temps dans la pauvreté.

### **III. - CADRE D'ANALYSE DE L'ETUDE**

La littérature sociologique sur l'émigration et la pauvreté est d'une étendue qui rend délicate toute nouvelle investigation sur ces thèmes du fait de l'exigence croissante de leur élaboration théorique. Cependant, malgré l'effervescence scientifique, l'intérêt des thèmes et l'importance des recherches, ces phénomènes restent un domaine encore à explorer.

Les analyses portant sur l'émigration sont souvent axées sur l'importance de la manne migratoire et son apport aux économies locales. Quand elle est abordée comme un problème social, c'est pour répondre au besoin des politiques gouvernementales. Autrement, les recherches portant sur la rétention émanent des pays développés qui ont pour souci la bonne gestion de l'immigration pour maintenir les migrants chez eux. Dans une perspective locale, les études orientées vers la rétention participent plus à la satisfaction des bailleurs de fonds qu'elles ne développent la recherche.

Par ailleurs, les études existantes sont souvent d'un niveau d'analyse qui ne permet pas de saisir les implications socio-économiques réelles de l'activité migratoire dans les zones d'émigration. Rares sont cependant les recherches qui portent sur l'émigration sans réfléchir sur la pauvreté. Les analyses allant dans ce sens s'arrêtent le plus souvent au lien « logique », pas toujours évident d'ailleurs, qui peut exister entre ces deux phénomènes, i. e, elles présentent la pauvreté comme étant à l'origine de l'émigration. Si elles s'intéressent aux

conséquences de l'émigration, ces analyses lui donnent, naturellement, comme but essentiel l'éradication de la pauvreté

Les limites de ces investigations résident dans la négligence de la complexité des causes de l'émigration, dans l'ignorance de ses implications socioculturelles et dans la non prise en compte des dimensions sociale et culturelle de la pauvreté.

En outre, la recherche sur la pauvreté a été beaucoup plus axée sur les zones urbaines au Sénégal et dans une perspective globale. Ce fait s'explique par diverses raisons parmi lesquelles : l'inexistence de sources statistiques et les difficultés des conditions de recherche en milieu rural, les liaisons souvent faites dans les recherches entre la pauvreté et les activités informelles plus développées en ville etc...

Pour étudier la pauvreté, on ne doit pas se contenter d'un niveau macro mais pousser l'investigation à un niveau meso et /ou micro. C'est, selon nous, au cœur de la dynamique économique et sociale locale que doivent être recherchés les mécanismes qui diffusent l'exclusion, qui accroissent l'inégalité et qui reproduisent la pauvreté.

C'est dans une perspective rurale et locale que nous voulons aborder notre sujet de réflexion sur l'impact de l'activité migratoire sur la pauvreté. En choisissant la commune d'arrondissement de Golléré, nous voulons situer notre recherche à un niveau d'analyse micro en considérant trois cadres de référence :

- la communauté avec les investissements sociaux de l'activité migratoire qui aident à l'amélioration du niveau de vie général.
- Le ménage avec les investissements destinés à la consommation et qui constituent un apport significatif dans la lutte pour la quotidienneté.
- L'individu acteur i. e l'émigré avec les investissements personnels qui accroissent sa richesse.

### **III.1. - Questions de départ**

Deux questions ont orienté la problématique de notre recherche :

- Quelles sont les conséquences socio-économiques des investissements de l'activité migratoire dans la commune d'arrondissement de Golléré ?
- Quel est l'impact réel de ces investissements sur la pauvreté dans ce milieu ?

### **III.2. - Hypothèse de recherche**

L'hypothèse de départ qui a guidé notre étude est la suivante :

"L'activité migratoire contribue à l'accroissement de l'inégalité sociale et conséquemment agit peu efficacement sur la pauvreté dans cette localité".

En effet les investissements de l'émigration sont, soit productif, soit improductif. Le premier type d'investissement est trop personnel ou alors restreint au ménage de l'émigré. Ceci permet à ce dernier d'accroître ses richesses et d'améliorer considérablement le niveau de vie de son ménage ou de celui auquel il appartient. Le second type d'investissement concerne aussi bien le ménage que la communauté tout entière. Dans ce cas il permet l'amélioration du cadre de vie des ménages et de la communauté. Ainsi nous avons les écarts qui s'accroissent entre le niveau de vie des ménages sans émigré et celui des ménages avec émigré d'une part et par rapport au niveau de vie général de l'autre. Nous considérons à cet effet que l'accroissement des inégalités sociales ne permet pas aux investissements de l'activités migratoire d'apporter des solutions à la pauvreté à Golléré.

### **III.3. - Objectif de la recherche**

A travers cette étude, nous voulons montrer que l'un des rôles fondamentaux de l'émigration est la régulation sociale. L'activité migratoire joue un rôle économique essentiel mais ne se résume pas à cela dans les zones rurales. Elle assure le maintien des hiérarchies sociales et permet aux acteurs qui s'y engagent de sauvegarder et d'accroître leur statut social. Cet objectif nous permettra ensuite d'analyser la portée organisationnelle du phénomène de l'émigration à travers son mode d'investissement et ses conséquences socio-économiques sur la pauvreté. Ainsi, avons-nous comme objectifs particuliers de montrer :

- qu'en dehors de la pauvreté, la stratification sociale est l'un des facteurs déterminants qui président à l'émigration,
- que le type d'investissement des émigrés ainsi que le souci de conservation du statut social et de la domination participent à l'accroissement des disparités entre les ménages et entre les individus.

### **III.4. - Motivation de choix du thème**

Plusieurs raisons nous ont poussé à travailler sur ce thème. Tout d'abord le choix du sujet est motivé par une raison subjective liée au fait que nous habitons la vallée et vivons les mêmes réalités que celles de notre terrain d'investigation. L'ampleur du phénomène de

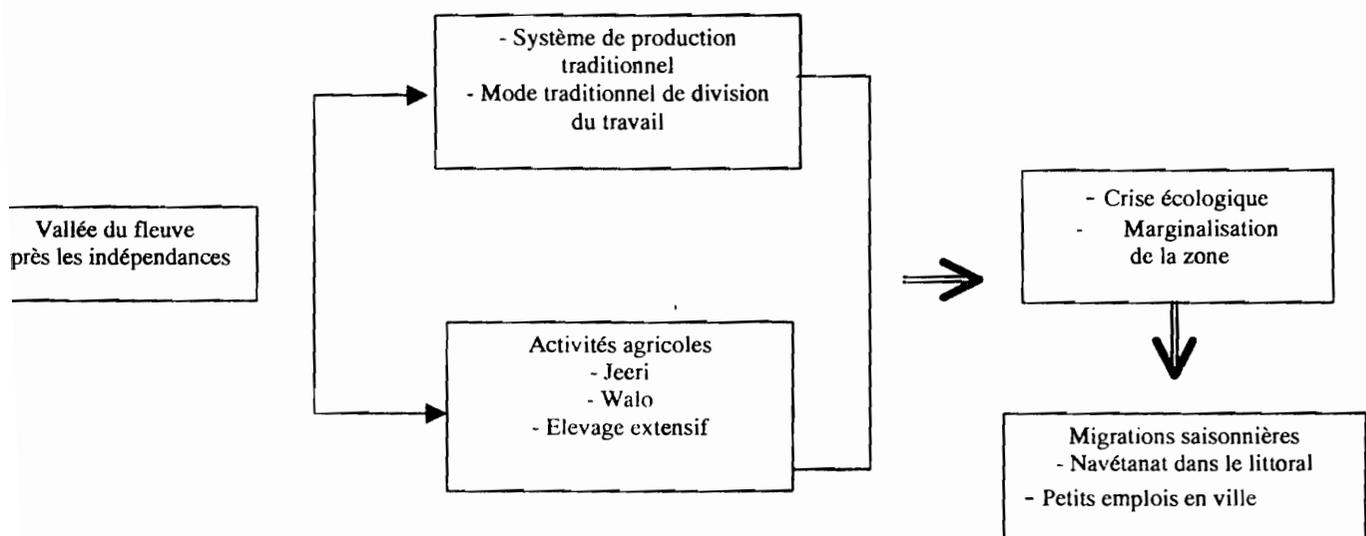
l'émigration ne pouvait échapper à la curiosité de l'apprenti sociologue que nous sommes. Le but de toute sociologie étant d'être utile comme le soutient le père de la sociologie Emile Durkheim, nous avons toujours été animé par les questions de savoir ce qui empêche les transferts de fonds des émigrés de devenir une source de prospérité rurale ; et dans quelles conditions l'activité migratoire pourrait avoir un impact notable sur le développement de la vallée.

En deuxième lieu, ce qui nous intéressait c'est le thème global de changement social dans les sociétés rurales auxquelles, on colle souvent l'étiquette de « traditionnelle ». Nous avons voulu saisir la complexité de la dynamique sociale dans la vallée à partir de l'ambivalence du phénomène de l'émigration et des mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté.

Enfin, ayant la sociologie du développement comme spécialité nous nous sommes rendu compte que ce qui caractérise la société dans laquelle nous vivons c'est moins le développement que l'absence de développement. Or le corollaire du sous-développement est l'installation de la pauvreté qui est source de tensions pour la communauté toute entière : Elle opprime ceux qui la vivent et constitue une insécurité permanente pour ceux-là même qui ne la vivent pas. Comment peut-on arriver à une société sans pauvres ? les écarts entre les riches et les pauvres ne sont-ils pas indignes à l'orée du 21<sup>ème</sup> siècle ? Voilà des questions qui selon nous, méritaient et méritent encore une grande attention de la part des chercheurs en sciences sociales.

#### IV. - CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE

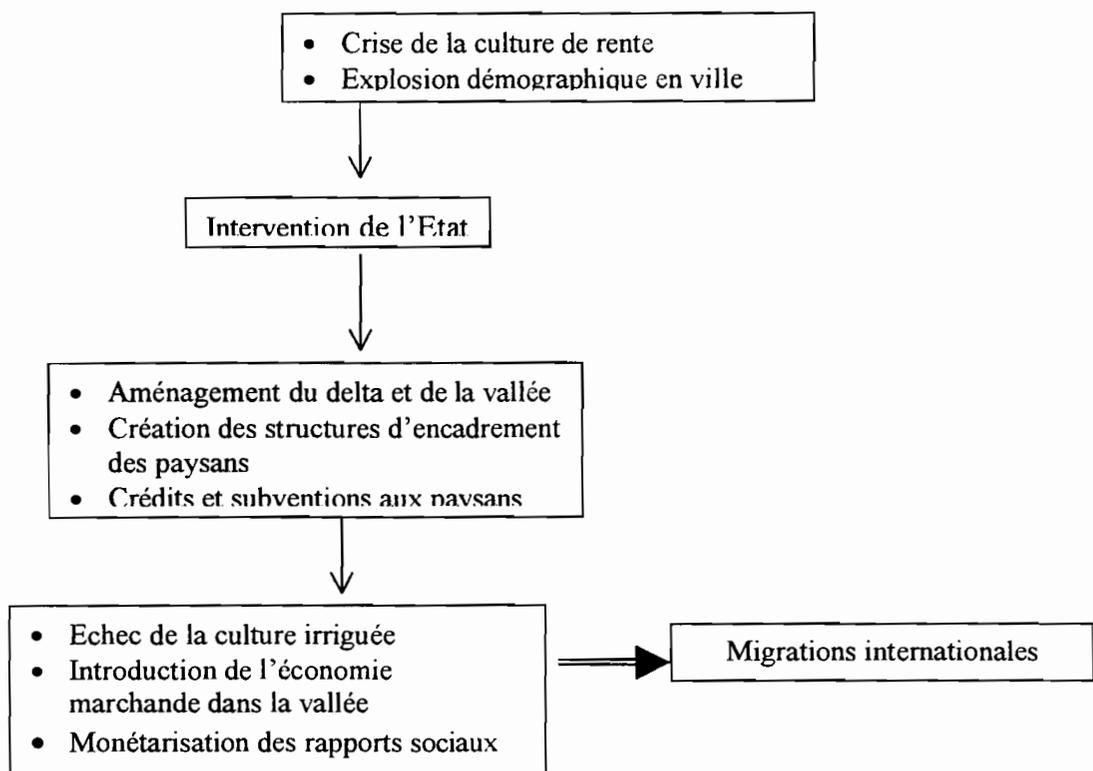
Figure I : Amorce de l'émigration



Commentaire :

Cette première figure de notre analyse montre le processus des migrations saisonnières entamé par les populations de la vallée au lendemain des indépendances. En effet, c'est à cause de la crise écologique et de la marginalisation de la vallée que les paysans de cette localité vont quitter leur milieu (d'un mode de vie bien défini) pour s'inscrire dans des migrations saisonnières. En même temps que se transformaient les systèmes de production agricole, les populations locales ne pouvaient plus compter sur les activités agricoles du jeeri et du walo. Ils vont aller se convertir en employés agricoles dans le littoral ou trouver de petits emplois rémunérés dans les grandes villes comme Dakar. Néanmoins, la dégradation du marché de l'arachide à la fin de la décennie 1960-1970 combinée à l'explosion démographique des villes et à la prolifération des banlieues va entraîner la recherche et l'adoption d'autres solutions aussi bien de la part des agriculteurs que de la part de l'Etat sénégalais.

Figure II : Processus de l'émigration internationale

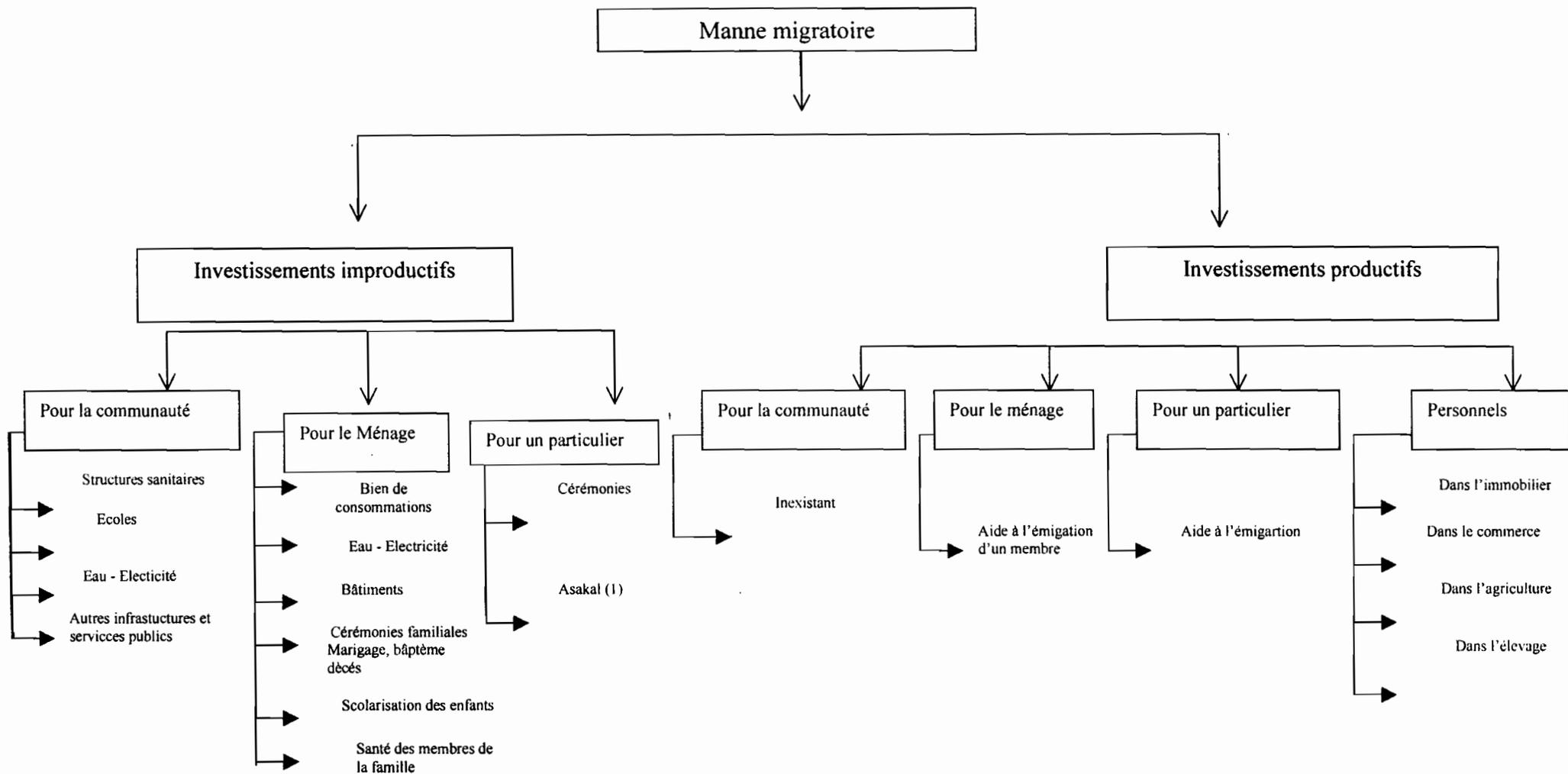


Commentaire :

Les paysans de la vallée se contentaient du navétanat dans le bassin arachidier jusqu'à ce que la culture de rente connaisse une chute. Cette crise de la culture de l'arachide combinée à

l'explosion démographique des grandes villes va donner de nouvelles aspirations aux migrants saisonniers. Mais surtout ces deux phénomènes associés vont pousser l'Etat sénégalais à apporter des solutions à la situation de la Vallée. Ces en ce sens qu'il est intervenu pour procéder à l'aménagement des terres du walo avec un double objectif: celui de valoriser les cultures vivrières pour assurer la sécurité alimentaire d'une part et d'autre part, celui de retenir les paysans chez eux pour désengorger les villes. Cette politique d'intervention s'étant soldée en échec et les petits emplois devenant de plus en plus difficiles et mal rémunérés, les populations de la vallée vont se lancer dans les migrations internationales.

**Figure III : Circuit de la manne migratoire**



(1) Asakal = le prélèvement de biens que les nantis donnent aux pauvres. Le Asakal est une obligation pour les musulmans, il sert dit-on à la purification des richesses de l'individu.

## Commentaire :

Cette figure montre les voies d'investissements empruntées par la manne migratoire. Les fonds transférés par les émigrés servent à la satisfaction de besoins multiples et variés. Quelque soit la nature des investissements de l'émigration (productifs ou improductifs), ils n'ont que quatre destinations : la communauté, le ménage, un particulier ou les investissements que l'émigré fait pour son propre compte (investissements personnels). On aura constaté que les investissements improductifs bénéficient d'une large part dans ces fonds. Ce type d'investissement est destiné :

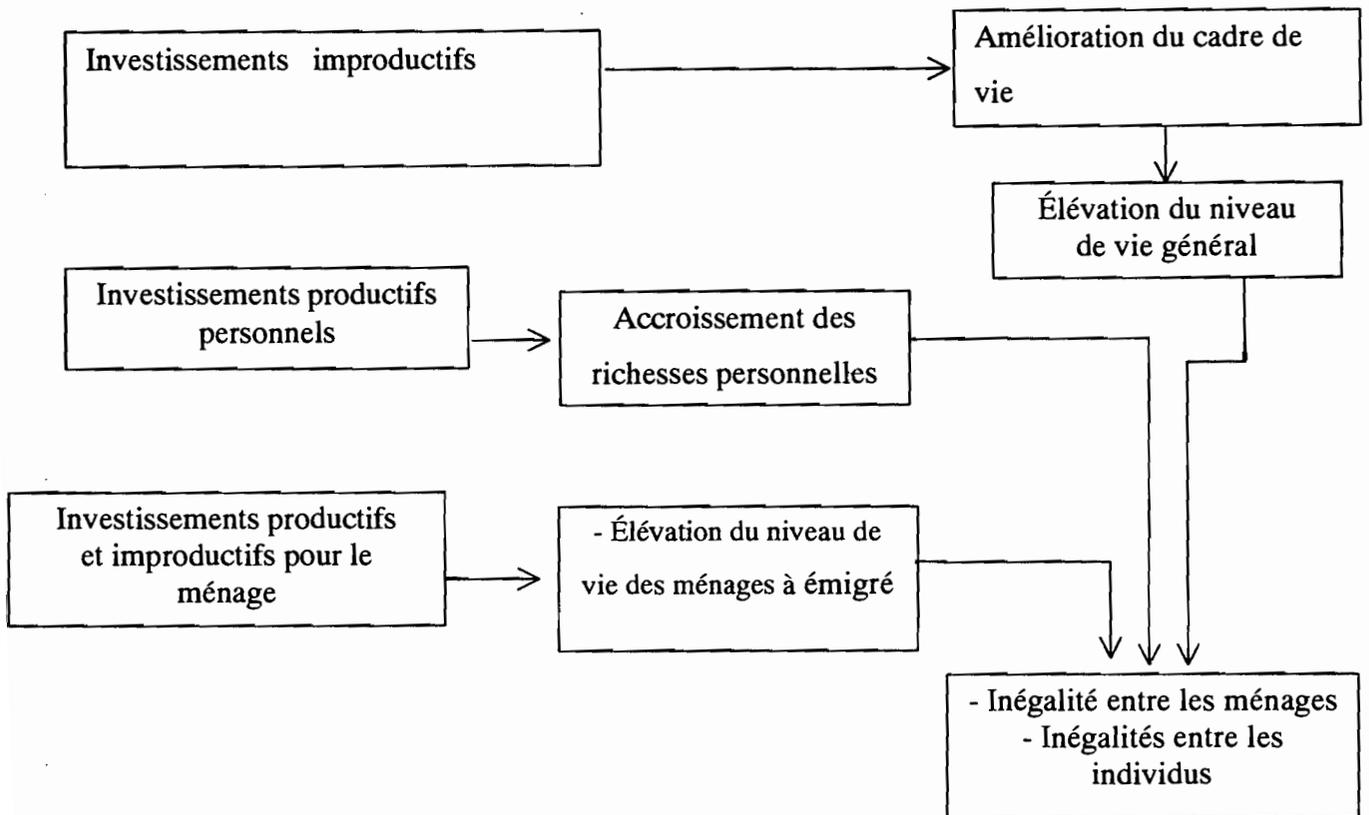
- A la construction d'infrastructures pour l'amélioration du cadre de vie (centres de santé, forages, éclairages, écoles, etc...) ou pour faciliter les pratiques religieuses et culturelles (mosquée, grand-place etc...) ceci pour la communauté.
- Pour le ménage, la manne migratoire permet essentiellement la satisfaction des besoins de consommation, autrement dit elle participe à lutter pour la « quotidienneté ». En plus, les fonds transférés participent à la gestion de l'eau et de l'électricité et sont souvent aussi destinés à la scolarisation des enfants ; la santé des membres de la famille bénéficient d'une part « fictive » de la manne migratoire. En outre, l'argent de l'émigration sert aussi, occasionnellement, aux financements de cérémonies familiales (mariage, baptême, décès, etc...).
- Pour un particulier, les investissements improductifs des émigrés se font en cas d'organisation de cérémonie sous forme de soutien (en cas de décès surtout) ou pour la sortie des « Asakal ».

Les investissements productifs sont d'une faible ampleur dans le transfert des fonds de l'émigration.

- Pour la communauté, ce type d'investissement est presque inexistant
- Pour les ménages, « l'investissement productif » peut se traduire par l'installation d'un « réseau » permettant à un ou plusieurs autres membres du ménage d'émigrer à leur tour.
- Il en est de même pour un particulier (un ami par exemple) ; mais il faut préciser que ce genre d'aide est très rare.

- Par contre, l'investissement productif pour le propre compte de l'émigré est très marquant. Productif pour l'émigré, il ne l'est point pour la communauté. Il concerne le plus souvent l'immobilier, le commerce agricole<sup>29</sup> et dans une moindre mesure l'élevage.

**Figure IV : Effets des investissements**



**Commentaire :**

Les émigrés ont apporté des changements notables dans les villages les plus traditionnels du Fouta. Les investissements improductifs de l'émigration servent à la construction d'infrastructures de tous ordres qui participent à la modernisation du monde rural. Le cadre de vie ainsi amélioré contribue à l'élévation du niveau de vie général. De même le niveau de vie des ménages à émigré est relevé par l'argent qui y est injecté grâce à l'émigration. Cet investissement productif et /ou improductif tout au moins améliore le cadre de vie de ces ménages.

D'un autre côté, les investissements productifs que l'émigré effectue pour son propre compte participe à l'accroissement de ses richesses personnelles. La combinaison de ces trois niveaux crée des disparités au niveau du milieu ; disparités qui aboutissent à des inégalités sociales entre les ménages d'une part et entre les individus

<sup>29</sup> Achat de la production agricole au moment des récoltes pour une revente en période de pénurie

d'autre part. Ces inégalités ne se situent pas simplement sur le plan matériel par la différence de type d'habitation, de pouvoir d'achat mais surtout sur le plan socio-culturel par « le code social » dans les relations, les capacités d'accès au crédit des uns et des autres etc...

## **V. - Schéma conceptuel**

### **V.1. -Définition des concepts clés**

#### **V.1.1. - L'émigration**

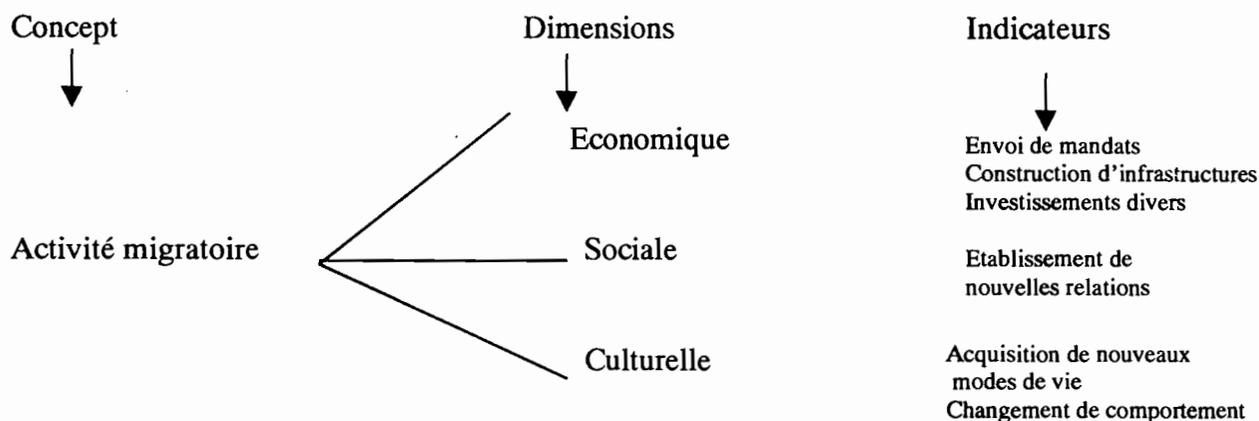
« C'est l'expatriation volontaire ou forcée d'un individu de son lieu d'origine pour aller s'établir dans un autre milieu de manière temporaire »<sup>30</sup>. L'émigration peut prendre plusieurs formes. Elle peut se faire à l'intérieur d'un même pays, on parle alors d'exode rural, ou au niveau international, on parle ainsi de migration internationale. Dans notre approche, par souci de compréhension et de faisabilité, nous avons réduit l'extension de ce concept qui présente plusieurs dimensions. Aussi nous nous intéresserons simplement à l'émigration au niveau international et la définissons dans le cadre de ce travail, comme les migrations des populations de la commune de Golléré, établies à l'extérieur du pays, de manière temporaire ou définitive, et qui entretiennent des relations socio-économiques et culturelles avec leur milieu d'origine.

Dans cette perspective, l'activité migratoire sera entendue comme l'ensemble des actions économiques, sociales et culturelles qui constitue l'œuvre des émigrés dans leur milieu qui est ici Golléré. La schématisation de ce concept donne la figure ci-dessous :

---

<sup>30</sup> Paul Robert, *le nouveau petit ROBERT*, Paris, Mars 1994

**Figure V : Schématisation du concept « d'activité migratoire »**



### V.1.2. - La pauvreté

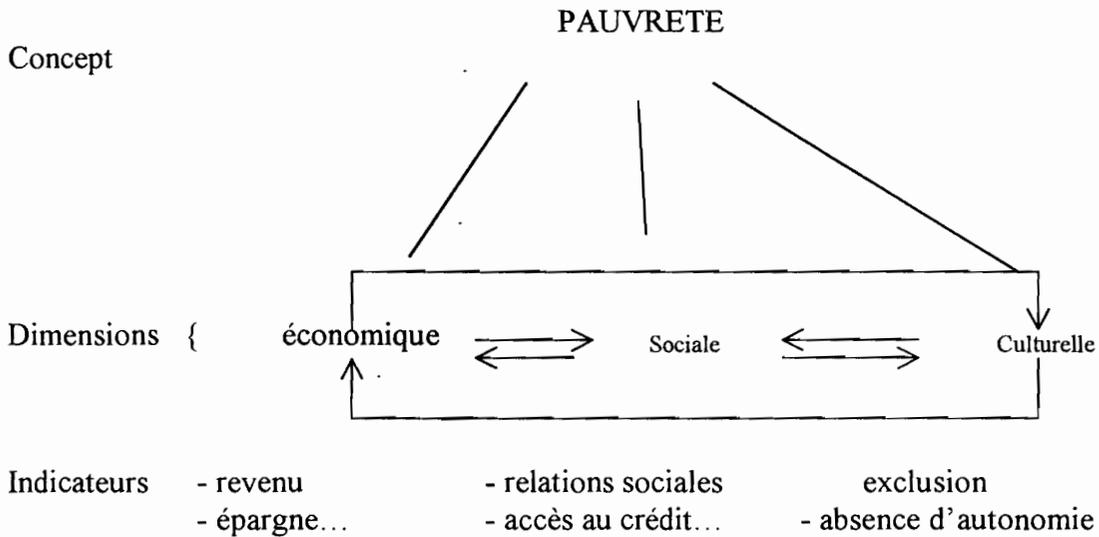
La pauvreté est un concept complexe, diversifié, fluide et dynamique, en même temps qu'il est idéologiquement chargé. Souvent réduit à l'une de ses multiples dimensions économique, sociale, culturelle, psychologique etc., ce terme est appauvri par la théorie. Nous n'entendons pas limiter le sens de la pauvreté à une seule de ses dimensions. En fait, ces dimensions sont liées dans une complexité qui interdit toute mécanisation des relations qu'elles entretiennent.

Pour toutes ces raisons, la pauvreté ne peut être définie que de manière contextuelle et locale dans le cadre d'une étude précise dans un milieu précis pour prétendre échapper aux multiples controverses qui composent son entendement. C'est pourquoi notre définition de la pauvreté s'est enrichie des sens donnés à ce terme dans notre milieu d'investigation. Ainsi les termes de « baasdo », « miskino », « tampudo »<sup>31</sup> qui désignent le pauvre en pulaar connotent, chacune, une interinfluence des différentes dimensions du concept.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons la pauvreté comme la pauvreté économique, sociale et culturelle ; étant entendu que ces trois dimensions s'interinfluencent par des liens matériels et symboliques comme nous l'avons schématisé dans la figure ci-après :

<sup>31</sup> Alors que le terme « baasdo » signifie celui qui est dépourvu ou mal pourvu du nécessaire, celui de « miskino » fait référence au manque de biens sociaux. Le terme « tampudo » quant à lui désigne, péjorativement souvent, celui qui est fatigué parce que n'ayant ni le nécessaire, ni de soutien.

**Figure VI : Construction schématique du concept de « pauvreté »**



### V.2. - Définition du schéma théorique utilisé

Pour définir les relations qu'entretiennent les variables principales (émigration-pauvreté) de notre hypothèse nous avons consacré notre choix théorique à la perspective inspirée de la sociologie de Weber. Celle-ci s'attache à relativiser sensiblement - voire parfois à ignorer - le déterminisme des structures sociales pour restituer le sens et la signification des faits à travers des logiques d'actions individuelles ou collectives. Dilthey résume cette perspective en postulant que la sociologie se doit non pas d'expliquer causalement mais de comprendre la signification. Dans ce cadre nous avons emprunté chez Berthelot le schème actanciel qui rend mieux compte de la complexité des relations entre l'émigration et la pauvreté.

Le schème est le suivant :

$$A \rho B = (B \in S ; S \{ \Sigma a \rightarrow \Sigma e \} \rightarrow B \rightarrow S)^{32}$$

La forme logique  $\rho$  caractérisant ce schéma s'explique dans l'ensemble

$\Sigma a \rightarrow \Sigma e$  dans lequel  $\Sigma a$  désigne un ensemble d'acteurs (les émigrés) et  $\Sigma e$  l'ensemble des effets de leurs actions (l'impact). La variable « pauvreté » (A) n'est pas une cause unique et automatique de l'« émigration » (B) mais s'inscrit dans un système d'action (S) qui agit sur B dont l'ensemble des effets agit en retour sur S. Aussi avons-nous privilégié l'analyse systémique qui s'attache moins à fournir une explication causale globale du phénomène qu'un cadre d'analyse des interactions.

<sup>32</sup> Berthelot, J.M., *L'intelligence du social : le particularisme explicatif en sociologie*, Paris, P.U.F, 1990, p. 76

## CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

### I. - HISTOIRE DE LA COLLECTE

#### I. 1. - Recherche documentaire

Pour l'approche de notre sujet nous nous sommes d'abord intéressés à la recherche de documents traitant des thèmes généraux qu'il combine, à savoir l'émigration et la pauvreté. Cette recherche bibliographique, nous l'avons menée dans divers milieux : au Centre de documentation des Sciences Humaines de l'U.G.B, au Centre Culturel Français de Saint-Louis, dans les Bibliothèques Universitaires de Saint-Louis et de Dakar ainsi qu'au CODESRIA et à l'IFAN de Dakar.

Nous avons consulté en premier lieu les ouvrages d'ordre général sur la crise africaine, sur l'émigration et la pauvreté en Afrique et particulièrement au Sénégal. En deuxième lieu nous nous sommes intéressés à des oeuvres beaucoup plus spécifiques à l'étude de la pauvreté en milieu rural et du problème de l'émigration. Mieux encore, nous avons consulté quelques résultats de recherche de mémoires de maîtrise<sup>33</sup> ou de projet portant sur la crise agricole et l'émigration dans la vallée où se trouve Golléré notre terrain d'investigation. Enfin, nous avons lu beaucoup de revues et rapports de séminaires ayant trait à notre objet d'analyse. C'est après cela que nous avons entrepris le travail d'identification de réseaux permettant l'accès à notre terrain d'étude.

#### I.2. - Exploration

L'ensemble des démarches entreprises pour l'accès à notre terrain d'étude ont été effectuées à deux niveaux :

- Au niveau de Saint-Louis, une phase qui correspond à la rencontre de sources d'informations sur notre terrain d'étude.
- Au niveau de Golléré, une phase qui tient à la démarche administrative et à la rencontre « de personnes ressources ».

Durant la première étape, nous nous sommes rendus à la Direction Statistique Régionale pour recueillir des données sur notre milieu d'investigation concernant la

---

<sup>33</sup> Tabé, Diallo, dynamisme socio-économique des émigrés face à l'ajustement structurel : l'exemple de Agnam Thiodaye, membre de liaison pour le développement des agnam (ALDA),1998. 106p.

population, les statistiques sur la pauvreté ainsi que sur les flux migratoires. Les fichiers que nous avons trouvés portent des données malheureusement trop générales pour nous servir utilement. Pour entamer la seconde phase, nous avons bénéficié de la disponibilité d'un étudiant qui est de Golléré, qui est à l'origine de toutes les facilités de nos contacts avec le milieu. Bien avant notre départ pour Golléré, il a avisé un certain nombre de personnes susceptibles de nous aider, de l'objet de notre visite et des séjours que nous aurons à faire dans le milieu.

Par ailleurs, c'est un autre ami ingénieur délégué de la SAED à Nianga, qui a assuré notre prise en charge durant tous nos séjours par l'intermédiaire de ses parents qui se trouvent à Golléré.

### **I.3. - La phase de pré-enquête**



Cette étape correspond à notre première descente sur le terrain (du 27 septembre 1999 au 03 Octobre 1999). Elle consiste à la démarche administrative et aux différents contacts et entretiens qui nous ont permis de définir les contours de notre recherche tout en nous éclairant les voies à emprunter pour aboutir à nos objectifs. Ces entretiens, nous les avons eus avec deux catégories de personnes :

- La première catégorie est constituée des élus locaux, dont le maire de la commune et les cinq (05) délégués de quartier.
- La seconde est composée des vieillards de la ville que nous avons rencontrés le plus souvent sur les places publiques; les entretiens se faisant sous forme de causerie.

De manière générale, les thèmes de discussion tournaient autour de l'activité agricole, de l'émigration et de la pauvreté. Durant cette phase, nous avons recueilli au niveau des délégués de quartier les fichiers des carrés et ménages de chaque quartier élaborés pour la gestion du paiement des impôts depuis 1996. Ce fichier bien que nous ayant été utile ne nous a pas satisfait. Il nous a fallu faire le recensement des ménages quartier par quartier pour entamer notre enquête.

## II. - ENQUETE PROPUREMENT DITE

### II.1. – Inventaire des techniques d'investigation

Pour arriver à des données valides, nous avons utilisé plusieurs méthodes dans le cadre de ce travail. Méthodes qualitatives et quantitatives ont été combinées et plusieurs techniques d'investigations mises en pratique en fonction des données qu'on voulait recueillir et par rapport aux objectifs qu'on s'était fixé.

#### II.1.1 - Le questionnaire

Pour le recueil des données quantitatives, nous avons utilisé le questionnaire. Il a été administré à 127 ménages par l'intermédiaire de celui qui est considéré comme « l'acteur économique du ménage »<sup>34</sup>. L'échantillon a été choisi de la manière suivante :

- nous avons d'abord établi la liste exhaustive des ménages de chacun des cinq (05) quartiers de Golléré et l'avons numérotée de 1 à n. Nous avons procédé à un échantillonnage par quota. A l'aide de la « table des nombres du hasard » nous avons choisi dans chaque quartier un effectif de 5 %, soit un taux de sondage de 0,05. Ainsi avec un tirage successif sans remise nous avons alors obtenu les résultats représentés dans le tableau suivant :

Tableau I : Construction de l'échantillon

Nom des 5 quartiers de la ville	Nombre de ménages	Nombre d'interrogés
Baarangol	215	42
Darnde	160	33
Nanaye	158	31
Njanka	54	11
Busoobe	52	10
TOTAL	629	127

\* Exemple de procédé : Pour Baarangol :  $215 \text{ ménages} \times 5\% = 42 \text{ ménages}$

<sup>34</sup> « L'acteur économique du ménage » est selon nous, celui-là qui est au centre du jeu économique. Sans être forcément celui qui a la charge de la nourriture, c'est lui qui gère le revenu du ménage, les dépenses etc...

## **II.1.2 - Les entretiens**

Nous avons eu des entretiens avec deux catégories de personnes :

- Il y a les élus locaux avec qui nous avons réalisé onze entretiens directifs. Il s'agit, des entretiens que nous avons eu avec le maire et les cinq (5) délégués de quartier. Ces six (6) entretiens portaient sur l'émigration, les activités économiques et la pauvreté. Sur ces mêmes thèmes nous avons eu des entretiens avec cinq (5) autres conseillers municipaux.
- Il y a les agents de l'administration ; il s'agit du directeur de l'école avec qui nous avons entretenu du thème éducation, émigration et développement local ; de l'infirmier avec qui nous avons essentiellement parlé du thème émigration et santé ; et enfin de l'agent de la poste auprès de qui nous avons recueilli quelques données globales sur les flux de la manne migratoire transférée par le biais de la poste.

## **II.1.3 - Quelques outils de la MARP**

### **\* Les focus groups**

Nous avons réalisé 3 séances de focus groups :

- Le premier a été effectué avec huit (8) hommes âgés de 38 à 60 ans sur les thèmes : éducation - émigration ; activités agricoles-émigration.
- Le deuxième, nous l'avons tenu avec un groupe de neuf (9) femmes qui ont entre 25 et 35 ans. Les thèmes de discussion portaient sur leurs conditions de vie et les rapports émigration-vie du ménage.
- Le troisième focus-group a été conçu sous forme de « hiirdé » regroupant 17 personnes dont 7 hommes. Les thèmes de ce focus group étaient assez généraux et portaient globalement sur l'émigration et la pauvreté. Les deux premiers focus-groups ont duré entre quarante 40 et quarante cinq (45) minutes tandis que le troisième a pris une heure et quinze minutes (1H 15mn).

Les quinze (15) entretiens et trois (3) focus-groups réalisés nous ont permis de mesurer l'importance accordée à l'émigration dans notre terrain d'étude mais aussi d'affiner notre conception de la pauvreté en intégrant les différentes acceptions que les populations concernées donnaient du « pauvre ».

#### **\* Le classement par niveau de prospérité**

Pour affiner notre conception de la pauvreté nous avons utilisé cet outil de la MARP. Mais surtout c'est devant la difficulté d'entendre les individus parler de leurs richesses personnelles que nous avons fait recours à cet outil.

Ainsi nous avons procédé de la sorte : nous avons établi une liste de personnes supposée riches et les avons fait classer par plusieurs autres personnes par ordre de prospérité. Chaque personne qui accepte de faire leur classement doit le justifier en donnant les critères qui l'ont guidée. A partir d'une analyse des résultats de cet outil nous avons pu savoir ce que les populations entendent par « riche ».

#### **\* Le classement des difficultés par ordre de préoccupation**

C'est un outil que nous avons nous-même établi. Nous avons construit une liste assez exhaustive de tous les problèmes auxquels peuvent être confrontées les populations (nourriture, eau, électricité, équipements familiaux etc...). Nous avons fait faire le classement de ces difficultés à l'ensemble des personnes auxquelles le questionnaire a été administré. A partir de ce classement nous avons pu savoir les véritables préoccupations locales. De même, nous avons saisi parmi ces problèmes ceux qui font d'un individu « un pauvre ».

### **II.1.4 - Les récits de vie**

Nous avons eu à recueillir les récits de vie de cinq (5) émigrés. Ils avaient comme lieu d'émigration : la France (2) ; l'Italie (1) ; les USA (1) et enfin le Gabon (1). Ces récits nous ont permis de saisir les motivations profondes qui poussent à l'émigration ainsi que les divers investissements faits par l'émigré dans son milieu d'origine. L'analyse de ces trajectoires individuelles, dans le contexte des relations sociales a été tout aussi instructive.

## **II. 2. - Les techniques d'exploitation des données**

Pour une exploitation efficace des données recueillies nous avons fait recours à plusieurs techniques en rapport avec la nature des données à traiter.

Nous avons procédé ainsi à la construction de variables par la construction de tableaux statistiques (tableaux simples, corrélation de variables...). Ensuite, nous avons fait usage de l'analyse de contenu pour exploiter le discours des auteurs. Par ailleurs, comme toute recherche, cette étude n'a pas échappé à quelques difficultés.

### **II.3. - Difficultés rencontrées**

L'une des premières difficultés que nous avons rencontrées est d'ordre épistémologique liée à notre appartenance à la société étudiée, à savoir la société pulaar. Notre étude étant essentiellement basée sur la stratification sociale il nous fallait déployer d'énormes efforts, sans pour autant prétendre à l'indifférence, pour que notre position sociale (en tant qu'appartenant à une classe sociale) n'influence pas notre travail au point de constituer un biais qui altère le sens de cette étude.

Un autre problème était lié à l'attente que les populations avaient de l'étudiant que nous sommes qui vient s'intéresser à leurs conditions de vie. Dès lors, il nous confondait à un agent de l'Etat à qui il faut exposer tous les problèmes ; ce à quoi nous nous attendions et qui nous a permis de nous acquitter d'un des principes éthiques de la recherche qui consiste à donner aux populations étudiées la claire conscience de ce que nous sommes et de ce que nous cherchons avant d'entamer les enquêtes.

Une troisième difficulté est celle liée au thème même de la pauvreté. Quelque soit la méthode utilisée, de nombreux problèmes se posent aux chercheurs qui s'intéressent à la pauvreté : définition du niveau de vie minimal, critère de classement des ménages, choix d'un indice numérique de la pauvreté et discussion sur sa pertinence, niveau de fiabilité des indicateurs utilisés pour mesurer les revenus etc. C'est pour cette raison que notre définition de la pauvreté a été essentiellement fondée sur la conception locale du phénomène qui n'autorise pas la considération de simples valeurs numériques. De même la bibliographie sur ce thème n'est pas du tout abondante aussi bien à Saint-Louis qu'à Dakar.

Enfin, nous avons les problèmes liés aux moyens matériels et financiers qu'il fallait déployer pour réaliser ce travail et qui ne riment point avec le pouvoir d'achat d'un étudiant de Sanar. Il faut dire cependant que ces nombreuses difficultés n'ont affecté en aucun moment notre courage et notre volonté à arriver au terme de ce travail.

Deuxième partie

**PRESENTATION GENERALE DU MILIEU  
D'INVESTIGATION**

## **CHAPITRE III : PRESENTATION GEOGRAPHIQUE**

### **I. - SITUATION**

Golléré est situé à 320 km de Saint-Louis, dans le département de Podor. Jadis faisant partie de l'arrondissement de Cascas - dans les îles à morphil - ce gros village est érigé en commune depuis 1996. C'est une localité un peu enclavée, elle se situe à plus de 2 km de la route nationale vers le Nord et à 3 km de Doué, ce célèbre bras du fleuve qui inonde les champs du walo.

### **II. - LE MILIEU PHYSIQUE**

La commune de Golléré est établie entre deux zones écologiques : le Jeeri et le Walo. Le Jeeri est une zone de sols sablonneux propres à la culture sous pluie. Le Walo est composé de sols argileux où est pratiquée la culture de décrue.

La pédologie des sols révèle des terrains peu cultivables. La saison des pluies n'y excède pas trois mois et les précipitations varient entre 300 et 500 mm. L'harmattan, vent chaud et sec venu du Sahara y souffle presque toute l'année et est le plus souvent accompagné de poussière.

### **III. - LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS**

#### **III.1. - Les infrastructures sanitaires**

Les infrastructures sanitaires de la commune de Golléré se limitent à un poste de santé et à une maternité. Le poste de santé, d'une très belle construction, a été mis en place par les émigrés du milieu en 1986. L'Etat sénégalais l'a doté ensuite d'un infirmier à la même date. Le matériel nécessaire pour les soins les plus élémentaires est presque inexistant. De l'avis de l'infirmier, « le mieux qu'un patient peut avoir ici, c'est de ressortir avec la prescription d'une ordonnance dont il ne peut se procurer les médicaments qu'à 20 km d'ici au village de Aéré Lao ; car il n'existe aucune pharmacie à Golléré ».

La maternité se trouve dans l'enceinte du dispensaire. Elle est dotée de quelques matériaux, tout de même insuffisants. L'accouchement revient au patient à 5 000 F. Les 2 500 F sont destinés à l'entretien de la maternité ; tandis que l'autre moitié sert à payer

la matrone recrutée parmi les villageoises. Il faut noter que les femmes de Golléré sont très peu attirées par cette maternité. Et les raisons avancées par celles-ci sont multiples : en dehors du coût jugé très élevé, il y a tout une idéologie qui entoure la naissance d'un enfant qui demeure peu favorable aux moyens modernes de l'accouchement. Mais, surtout, selon les femmes, c'est l'indiscrétion de la matrone qui décourage le plus les patientes.

Enfin, il faut signaler que le poste de santé est le seul lieu de Golléré doté d'un éclairage à l'aide d'un groupe solaire.

### **III.2. - Les infrastructures éducatives**

Pour l'éducation il n'existe à Golléré qu'une école primaire de 8 salles de classe qui accueillent près de 360 écoliers dont 185 garçons et 175 filles. Construite en 1959, elle ne comptait que (02) deux classes jusqu'en 1985. Les six (06) autres ont été bâties entre 1985 et 1990. La poursuite du cycle moyen nécessite pour les jeunes gollérois un déplacement jusqu'au CEM de Mboumba à 15 km ; ceci entraîne des découragements et conduit souvent à l'abandon surtout chez les jeunes filles.

### **III.3. - Le forage**

La seule source d'eau potable existant à Golléré est le forage qui est loin de pouvoir alimenter en eau les 11 000 habitants de la commune. Seuls 31 ménages ont un robinet à domicile parmi les 127 que constituent notre échantillon, soit 25,20 %. Tout le reste de la population se procure ce liquide précieux aux six (06) bornes fontaines installées dans les quartiers. L'eau n'est pas disponible en permanence et, de l'avis des citoyens, le coût est très élevé. En fait, Golléré est l'une des rares (sinon la seule) localité du Fouta où le paiement de l'eau se fait par facture tandis qu'elle s'achète à la borne fontaine à 10 F le seau et à 25 F le bassin.

Le comité de gestion du forage qui reconnaît la cherté de l'eau l'explique par le coût élevé du gas-oil nécessaire au fonctionnement de la machine ainsi que par la nécessité de l'entretien du moteur qui tombe souvent en panne.

### **III.4. - Les moyens de communication**

#### **III.4.1. - Le bureau de Poste**

C'est un équipement très fonctionnel. Il est géré par deux agents de l'administration : le postier et le chargé de la distribution du courrier. C'est par là que parviennent mensuellement les mandats des émigrés.

#### **III.4.2 - Le téléphone**

Golléré est aussi doté d'un réseau téléphonique pas des plus enviés. Le téléphone est installé dans moins d'une dizaine de ménages mais est profitable, pour ce qui est de la réception, à une large sphère de la population<sup>35</sup>. C'est un réseau qui est perturbé en permanence et est presque inexistant durant les week-end à cause de la réduction du coût.

#### **III.4.3 - La radio**

La chaîne nationale et la voix du Nord de Saint-Louis restent les seules radios accessibles pour les gollérois malgré la prolifération des chaînes privées.

En outre, la commune de Golléré est dotée aussi d'infrastructures culturelles (les mosquées par exemple) tandis que jusqu'à nos jours c'est « une ville » qui s'éclaire avec des lampes-tempêtes et des bougies même si l'électricité était en cours d'installation au moment de nos investigations.

### **IV. - LES STRUCTURES ASSOCIATIVES**

A Golléré on distingue deux catégories d'associations : les associations à caractère socio-culturel et les associations à dominante économique.

#### **IV.1. - Les associations à caractère socio-culturel**

Elles sont généralement constituées par les mouvements de jeunes regroupant les jeunes par quartier qui est leur « unité de fonctionnement ». Ces mouvements assurent de nombreuses animations (concours de lutte, soirées de danse etc...), mais ils

---

<sup>35</sup> En fait, ceci s'explique par le fait que qu'on peut appeler un parent dans n'importe quelle maison dotée de téléphone.

ont aussi en charge l'organisation des cérémonies (baptême, mariage...) pour lutter contre le gaspillage.

Nous comptons, pour ces types d'association, le groupement des jeunes de Baarangol, le groupement des jeunes de Nanaye, la mutuelle d'entre aide des jeunes de Baarangol, la mutuelle d'entre aide de Nanaye et Njanka et enfin le mouvement des jeunes de Golléré qui regroupe tous les jeunes du village.

#### **IV.1.2 – Les Associations économiques et/ou de développement**

On peut citer les nombreuses associations qui ont exclusivement comme activité l'achat de produits agricoles et la revente. Néanmoins, la seule association viable de ce type reste le comité de développement de Golléré. Cette association est la principale organisation visant au développement local. Elle conditionne et soutient tous les dynamismes à Golléré et peut être présentée comme la « représentante » de l'association des ressortissants de Golléré dont les sections sont dispersées un partout dans le monde (cf. 3<sup>ème</sup> partie / chapitre VI)

## **CHAPITRE IV : LES ACTIVITES ECONOMIQUES**

Il existe quatre types d'activités économiques dans la commune de Golléré.

### **I. - L'AGRICULTURE**

L'agriculture est l'activité économique locale dominante. Elle était pendant longtemps pratiquée dans le Jeeri de manière dynamique avec la culture du mil, du haricot (niébé), des pastèques etc... Mais compte tenu de la faiblesse de la pluviométrie le Jeeri est de plus en plus abandonné ; c'est pourquoi depuis une vingtaine d'années, nous confie un des acteurs, « les forces se compriment dans le Walo et la culture du Jeeri ne constitue qu'une période de meublement des saisons ».

Ainsi, l'agriculture irriguée dans le Walo est devenue peu à peu l'activité économique dominante avec l'appui de l'Etat jusqu'au désengagement en 1984. La riziculture reste peu connue à Golléré où elle n'est pratiquée que par deux familles comme pour servir de laboratoire d'expérimentation. Cette zone rizicole, appelée localement « projet » connaît encore beaucoup de difficultés du fait de la faiblesse des moyens utilisés.

Les spéculations dominantes dans le Walo sont le sorgho, le maïs et le niébé. Aujourd'hui la presque totalité de la population pratique cette agriculture qui demeure peu rentable et les moyens de production toujours traditionnels ne permettent pas une mise en oeuvre des pratiques à des échelles suffisantes.

### **II. - L'ELEVAGE**

L'élevage, essentiellement contrôlé par les peuls, est très peu développé dans la commune de Golléré. Cette activité se manifeste timidement par l'existence de trois systèmes d'élevage que nous avons notés dans le milieu :

- le système villageois intensif (S.V.I) qui renvoie à l'élevage pratiqué par les agriculteurs comme activité secondaire par rapport aux cultures irriguées et/ou activité extra agricole,

- le système villageois traditionnel (S.V.T.) qui correspond à une habitude traditionnelle et marginale des paysans qui gèrent quelques têtes de petits ruminants. Ce bétail sert généralement à deux choses : la consommation à l'occasion des fêtes religieuses ou des cérémonies familiales ou la vente en cas de besoin pressant d'argent,
- enfin, il y a le système villageois confié (S.V.C.) qui concerne les émigrés confiant leur cheptel à des peuls. Nous avons même rencontré un cas exceptionnel : un seul mouton confié à un tiers<sup>36</sup>.

### III. - LA PECHE

Cette activité n'existe presque pas dans la commune de Golléré. La classe sociale des « Cuballo » habilitée à la pratiquer est peu nombreuse. Traditionnellement elle a constitué une activité d'appoint pour les agriculteurs ; mais aujourd'hui tout le poisson consommé à Golléré est importé de Saint-Louis ou très rarement des autres villages où les Cuballo sont bien représentés.

### IV. - LE COMMERCE

Le commerce ne connaît pas une grande ampleur à Golléré. En parcourant le milieu de bout en bout, on ne répertorie qu'une vingtaine de boutiques aux étagères parsemés de quelques produits alimentaires. Néanmoins, pendant la période des récoltes abondantes, la commercialisation des produits agricoles donne à cette activité un certain regain. De même, les « luuma » ou « marchés hebdomadaires » instaurés dans la zone depuis quelques années permettent une pratique d'échanges commerciaux avec les villages environnants.

---

<sup>36</sup> Dans ce cas de figure, le plus souvent le propriétaire trouve encombrant son mouton, le confie à l'autre généralement moins nanti qui l'élève. Dans le cas que nous avons rencontré, le procédé est le suivant : la première brebis est à l'éleveur, la deuxième au propriétaire et ainsi de suite.

## CHAPITRE V : MILIEU HUMAIN

### I. - POPULATION

La population de Golléré compte près de 11 000 personnes réparties dans 639 ménages. C'est une commune essentiellement habitée par les halpulaar, mais on y trouve quelques familles soninké (originaire de Madina Ndiatbé, un village à 7 km) et quelques maures. Comme toutes les sociétés de la vallée, la population de Golléré est fondamentalement structurée et hiérarchisée. Nous avons 3 catégories de castes :

- les rimbé ou nobles composés des toorodo, des ceddo et des cuballo,
- les gnégnebé ou hommes de métiers composés des waylubé, des maabubé et des awlubé,
- enfin, les rimaybé ou « esclaves » composés par les galunkoobé ou maccubé<sup>37</sup>.

Cette stratification rythme en grande partie la vie du peuple gollérois. Dans les relations sociales comme dans les activités économiques, dans le mode d'appropriation des terres comme dans les réseaux d'émigration, les hiérarchies sociales restent très marquantes. C'est d'ailleurs pour ces raisons que notre analyse des inégalités est fondée essentiellement sur la stratification sociale (cf. 3<sup>ème</sup> partie.)

En outre, la société golléroise est patrilinéaire et la division du travail social accorde peu de place à la femme. En effet, notre échantillon révèle que seules 36,22 % des femmes jouent le rôle d'acteurs économiques du ménage et ceci en l'absence d'hommes capable de gérer la vie économique du foyer. Ceci exprime la place importante des hommes dans la gestion économique malgré le vide de la main-d'oeuvre masculine créé par l'émigration. Cette importance est grandement liée à l'organisation socio-économique de la société traditionnellement fondée sur l'agriculture.

### II. - L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE

L'organisation socio-économique de la société golléroise est traditionnellement caractérisée par deux modes : l'un fondé sur l'agriculture et l'autre sur l'agro-

---

<sup>37</sup> Les « esclaves » sont plus connus sous le nom de maccubé (sing. maccudo), mais à Golléré comme dans beaucoup d'autres zones du Fouta, ce terme est jugé péjoratif par ceux qui sont désignés ainsi et qui se sont donnés le terme de galunkoobé (sing. galunké).

pastoralisme. Le mode d'organisation fondé sur l'agriculture, jadis marqué par la culture au Jeeri et au Walo, reste aujourd'hui réduit à la seule agriculture irriguée. Les effets de la crise écologique (marquée essentiellement par la baisse de la pluviométrie) ne s'arrêtent pas simplement à l'élimination presque totale de l'agriculture au Jeeri mais affecte en même temps l'agro-pastoralisme. Comme nous l'avons montré dans la présentation des activités économiques (chap. IV), le pastoralisme reste un domaine d'activité peu entrain à Golléré.

L'agriculture irriguée, la seule pratiquée dans ce milieu, demeure elle-même peu crédible du fait de la faiblesse de ses rendements (seuls 2,36 % des ménages sont satisfaits de la production de cette année). Ces bouleversements intervenus dans le mode de production ont fondamentalement affecté l'organisation socio-économique. Les systèmes d'échanges qui présidaient aux modes d'organisation préalablement définis sont remplacés par d'autres caractérisés par la « monétarisation des rapports sociaux ».

Voilà, peut être, les principales raisons qui expliquent pourquoi l'émigration, en tant que source fondamentale de revenus, détermine de manière significative l'organisation socio-économique actuelle du milieu.

Troisième partie

**ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

## **CHAPITRE VI : LES FACTEURS DE L'EMIGRATION A GOLLERE**

L'émigration à Golléré est le résultat d'une constellation de facteurs complexes et variés, difficilement séparables. Néanmoins, nous pouvons distinguer les facteurs naturels, les facteurs économiques et les facteurs socioculturels.

### **I. - LES FACTEURS NATURELS**

Parmi les causes de l'émigration des populations de Golléré et de la Vallée en général, nous pouvons noter les facteurs naturels qui occupent une place non négligeable.

#### **I.1 - Les réalités écologiques**

##### **I.1.1. - Les précipitations**

Dans toute la zone de la vallée, les précipitations dépassent rarement 300 mm durant toute l'année. Les pluies ne tombent que deux mois (Août-Septembre) sur douze et de manière dispersée. Ce phénomène reste peu propice à l'agriculture au jeeri qui constituait naguère un appoint considérable pour la nourriture de la population. Pour ceux qui s'accrochent à la culture du walo, le temps qui était consacré aux travaux du jeeri est transformé en un moment idéal pour aller se faire de l'argent en ville ; ce qui conduit très souvent à un prolongement vers l'extérieur.

##### **I.1.2. - Le climat**

A Golléré, comme sur toute l'étendue de la vallée, le climat est chaud et sec. Il peut aller jusqu'à 47° C. Cette chaleur excessive s'étend d'ailleurs sur toute l'année, exception faite de deux à trois mois d'hivers (Novembre, Décembre et Janvier parfois) durant lesquels le goût de la fraîcheur est anéanti par un vent très fort et souvent très poussiéreux. Ce type de climat qui n'est pas des plus favorables est non seulement source d'émigration mais aussi participe au découragement du « retour ».

#### **I.2. - Les facteurs démographiques**

Les ménages à Golléré sont essentiellement caractérisés par la polygamie, le nombre élevé d'enfants et les effets pléthoriques des membres. Les résultats de notre enquête révèlent que 101 ménages parmi les 127 interrogés sont polygamiques soit un

pourcentage de 79,52 %. Ceci explique en partie le nombre élevé d'enfants par ménage comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau I : Nombre d'enfants par ménage**

Classes d'effectifs des enfants	0-5	5-10	10-15	15-20	TOTAL
Nombre de ménages	40	55	19	13	127
Effectifs cumulés croissants	40	95	114	127	-
Effectifs cumulés décroissants	127	87	32	13	-

Nous constatons sur ce tableau que seuls 40 ménages ont moins de 5 enfants tandis que 32 ménages comptent plus de 10 enfants. Le nombre moyen d'enfants par ménage est de 7,69. Ces effectifs élevés constituaient une réponse au besoin de main d'œuvre dans les champs. Comme nous le verrons plus tard dans ce travail, ce phénomène est le résultat de l'appropriation par les gollérénaabé du principe qu' « une bouche en plus, c'est aussi deux mains en plus » selon la célèbre formule de Mao Ze Dong. Le corollaire de ce fait est que l'amélioration de la production agricole dépend de l'extension de la surface cultivée compte tenu de la faiblesse des moyens de production.

Cependant, l'agriculture étant de moins à moins crédible, le surplus de main-d'œuvre qui s'est nécessairement créé verse dans la migration. Aussi, ces deux activités (l'agriculture et l'émigration) se partagent les membres de la famille et ceci en faveur de l'expatriement. L'énumération du nombre de personnes dans le ménage révèle une moyenne de 12,03 individus. Trente six (36) ménages comptent plus de 15 membres tandis que huit seulement sont composés de moins de cinq (5) membres. Ces effectifs pléthoriques dans les ménages qui assurent mal la nourriture de chacun conduisent très souvent à ce que l'on peut assimiler à « l'aventure », cet expatriement volontaire guidé par la philosophie du « partir pour ne pas rester ».

Au bout du compte, les facteurs naturels ne sont pas à négliger dans l'identification des causes de l'émigration même si cette dernière s'explique plus par les facteurs économiques.

## II. LES FACTEURS ECONOMIQUES : LA PAUVRETE, UNE REALITE A GOLLERE

Nos investigations révèlent sur le plan économique un manque d'activités économiques véritablement fiables. Aucune des activités énumérées localement n'est source de revenus fixes sur lesquels peuvent compter les gollérénaabé pour leur survie.

### II.1. – La faiblesse de l'agriculture

Dans notre échantillon, les interrogés refusent à 100 % de considérer l'agriculture au jeeri comme une activité économique. Comme a eu à le préciser un des acteurs, « cette culture permet simplement de meubler la saison en attendant les travaux du walo » et un autre d'ajouter que « tous ceux qui se livrent à l'agriculture au jeeri sont conscients que le plus qu'ils peuvent obtenir c'est l'alimentation du bétail. A quoi bon alors, s'interroge-t-il, si l'on sait que l'herbe est là dès qu'il y a de la pluie ».

La culture de décrue est pratiquée par 92,12 % de la population étudiée. Elle reste cependant peu productive et souvent décourageante pour beaucoup de paysans. Les difficultés que nous avons eu à l'évaluer quantitativement<sup>38</sup> nous ont obligé à interroger les paysans sur leur degré de satisfaction de la production de l'année 1998-1999. Ce qui a donné les résultats ci-après :

**Tableau II : Degré de satisfaction de la production agricole**

Production agricole	Satisfaisante	Peu satisfaisante	Faible	TOTAL
Nbre de ménages	3	17	97	117
Pourcentage	2,56 %	14,53 %	82,91 %	100 %

Comme on peut le lire sur le tableau ci-dessus la population reste peu satisfaite de la production agricole. 82,90 % des ménages interrogés l'estiment très faible par rapport à leurs besoins et aux efforts qu'ils fournissent. Le manque de matériel agricole est l'un des facteurs explicatifs de la faiblesse de la production. C'est pour cela que les 2,56 % des ménages satisfaits s'expliquent par la proportionnalité qui existe entre l'extension du champ et l'accroissement de la production. En effet, ces ménages qui

<sup>38</sup> Les paysans ont du mal à nous dire exactement leur production. Ils évaluent cette production pour la plupart par rapport au temps d'utilisation de la récolte (1 mois, 2 mois, etc...)

cultivent avec des chevaux sont capables d'exploiter de larges surfaces tandis que ceux qui utilisent la houe (la grande majorité) se contentent de labourer de petites surfaces.

La non maîtrise de l'eau constitue un autre problème qui amène souvent les paysans à procéder à de nouvelles semences. « Rares sont les années pendant lesquelles le retour de l'eau n'a pas détruit nos plantations » se plaint un agriculteur. En plus, l'absence de soutien de la part de l'Etat fait que les résultats sont de plus en plus décevants. Enfin la commercialisation de cette « maigre production » (si elle n'est pas totalement consommée) se fait dans des conditions pas du tout favorables aux paysans. Malgré les très bas prix qui leurs sont proposés au moment des récoltes ils sont dans l'obligation de vendre leurs produits pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'autres biens de première nécessité (riz, sucre, huile etc...). Et pourtant, cette agriculture de décrue au walo est jugée comme étant la plus productive des activités économiques locales.

## **II.2. – L'abandon de l'élevage**

L'activité d'appoint que constituait l'élevage à Golléré, si elle n'a pas totalement disparu ne joue plus son rôle d'antan. Elle est complètement délaissée par les populations qui n'y trouvent plus leur compte. Nous n'avons compté que six (6) ménages qui possèdent plus de cinq (5) têtes de moutons et/ou de chèvres, soit 4,72 % des ménages qui composent notre échantillon. Il n'y a pas véritablement de ménage qui pratique l'élevage comme activité économique rentable et qui participe à la survie de la famille. Sinon, çà et là, quelques têtes de bétails qui n'attendent que l'occasion des grandes cérémonies pour être abattues. Même cela n'est que l'apanage de quelques familles nanties du fait de la charge très coûteuse de leur alimentation en saison sèche. Cette carence d'activité économique rémunératrice à Golléré a comme conséquence immédiate l'insécurité alimentaire et des conditions d'habitation pas des plus décentes.

### II.3. – L’insécurité alimentaire

**Tableau III : Nombre de repas par jour dans un ménage**

Nombre de repas par jour	1 repas	2 repas	3 repas	Total
Nombre de ménages	11	76	40	127
Pourcentage	8,66 %	59,85 %	31,49 %	100 %

L’insécurité alimentaire de plus en plus pressante à Golléré apparaît bien sur le tableau ci-dessus. Seuls quarante (40) ménages sur 127 sont capables de s’assurer régulièrement la coutume de 3 repas par jour. 8,66 % des ménages ne prennent qu’un seul repas par jour ; sans noter que dans ce pourcentage l’unique repas n’est pas garanti tous les jours. La nature de la répartition des données du tableau précédent s’explique par de multiples facteurs qui seront analysés dans le chapitre des inégalités.

### II.4. – Les conditions d’habitation

Le caractère délabré des conditions d’habitation à Golléré s’explique d’abord par le type d’habitat et ensuite par le nombre de personnes par chambre.

#### II.4.1– Le type d’habitat

**Tableau IV : Type de construction**

Type de construction	Bâtiment en argile	Bâtiment en dure	Total
Nombre de ménages	93	34	127
Pourcentage	73,22 %	26,78 %	100 %

Ce tableau révèle que 73,22 % logent dans une habitation construite à base d’argile. Ils estiment tous que ces bâtiments ne sont pas sécurisants d’autant plus qu’ « après la pluie, si le bâtiment n’est pas complètement détruit, il faut nécessairement faire quelques retouches pour boucher les trous de la toiture ». Ces propos d’un des intéressés montrent combien sont énormes, les difficultés de la population à trouver des logements constituant de véritables abris. D’ailleurs, l’outil de la M.A.R.P que nous avons utilisé, à savoir le classement des difficultés par ordre de « préférence » donne au « hodorde »<sup>39</sup> la deuxième place après le problème de la nourriture.

<sup>39</sup> Hodordé = habitation, demeure.

#### **II.4.2. – Le nombre d'enfants par chambre**

Le nombre d'enfants par chambre est très variable selon les ménages. Les couples mis à part, le rapport nombre de personnes/nombre de chambre dépasse 4,5 dans 70,87 % des ménages qui constituent notre échantillon. La carence de l'abri fait que, les couples casés, les enfants s'entassent dans une chambre ; alors que les garçons âgés de plus de quinze (15) ans passent la nuit ailleurs avec leurs compagnons d'âge dans ce que l'on appelle communément « suudu surgaaji »<sup>40</sup>.

#### **II.5. – Les conditions sanitaires désastreuses**

Les résultats de notre investigation font apparaître que la santé à Golléré ne fait l'objet que d'une gestion circonstancielle chez un petit nombre de nantis ; alors que pour la grande majorité, cette gestion n'existe même pas. 78,82 % des chefs de ménage interrogés ne fréquentent le Centre de Santé (ou n'y amènent leurs enfants) qu'en cas de gravité extrême. Pendant l'hivernage, le paludisme y fait des ravages surtout chez les enfants. Le Sida n'est pas absent ; l'infirmier nous confie avoir noté 3 cas sûrs pendant l'année 98 avant d'ajouter que « le côté négatif de l'émigration c'est qu'ils (les émigrés) reviennent souvent avec le Sida dans leur valise ». Pour tout traitement de maladie, les populations de Golléré préfèrent l'eau bénite ou le gris-gris du marabout aux médicaments ou à la piqûre du médecin qui coûtent chers.

#### **II.6. – La scolarisation des enfants**

D'après nos résultats, les plus jeunes gollérénaabé ne croient plus en l'école. Au temps, il s'agissait de rompre avec l'école pour émigrer ; aujourd'hui on ne tente même pas l'expérience et l'âge qu'il faut pour émigrer diminue de plus en plus. Ce phénomène est encouragé par le manque d'infrastructures scolaires ainsi que les frais de plus en plus élevés de la scolarisation des enfants dont les parents ont déjà du mal à assurer la nourriture.

La pauvreté révélée par nos résultats, à travers les activités, les conditions d'habitation, les réalités sanitaires et les conditions d'alphabétisation constituent l'une des causes essentielles de l'émigration. Néanmoins, elle n'est pas la seule mais simplement la plus visible. Derrière les motifs économiques de l'émigration, nous avons les facteurs socioculturels.

---

<sup>40</sup> Chambre des " suurga ", un surga est quelqu'un qui a l'âge de se libérer de sa famille sans pouvoir encore se marier.

### III. – LES FACTEURS SOCIO-CULTURELS DE L'EMIGRATION

On ne peut comprendre les facteurs socioculturels de l'émigration à Golléré sans faire référence à la stratification sociale de la société pulaar. Aussi les motivations qui président à l'émigration sont-elles étroitement liées à la classe sociale de l'individu. En d'autres termes, l'émigration n'a pas les mêmes motifs ni la même valeur selon qu'on est « dimo » (noble) ou « dimaajo » (esclave).

#### III.1. - Le souci de conservation de « l'identité sociale »

A l'origine, l'émigration est assimilée à une réponse à la ruine économique, l'émigré étant celui qui est à la quête de revenus monétaires inexistant sur place. Néanmoins, ce motif économique n'est que la partie visible des objectifs de l'émigration. Si les nobles se sont saisis de cette solution alternative les premiers c'est parce que le pouvoir social va de paire avec le pouvoir économique. La perte du pouvoir économique remet en cause le statut social de l'individu. Le recours à des ressources externes est un mode d'adaptation pour les nobles, c'est une réponse économique à un besoin social tacite. Le tableau ci-après qui présente l'émigration en fonction des classes sociales montre combien le phénomène est plus important chez les torodo (la classe supérieure) par rapport aux autres classes sociales.

**Tableau V : Emigration et classe sociale**

Classe sociale	Torodo	Galunke	Ceddo	Baylo	Maabo	Gawlo	Total
Emigration							
Effectifs de ménages	60	39	11	3	8	6	127
Nombre de ménages à émigré	36	1	4	0	2	1	44
Pourcentage	60 %	2,56 %	36,36 %	0 %	25 %	16,67 %	-

On voit sur le tableau ci-dessus que les ménages torodo sont de loin ceux qui se lancent dans l'émigration avec 60 % de ménage à émigré. Cette émigration massive des torodo ne s'explique pas simplement par la quête de revenu monétaire. Derrière cela il y a un mobile, celui du souci de conservation de la domination sociale. Le maintien du

pouvoir économique n'est qu'un moyen pour préserver le statut social. Par contre, nous voyons que seuls 2,56 % des ménages gallunké sont des ménages à émigré.

Pour autant, il ne faut pas considérer le manque de dynamisme migratoire chez les gallunké comme une « passivité de leur part. » C'est qu'en dehors du coût élevé de l'émigration, les réseaux qui développent ce phénomène se font à l'intérieur du ménage ou du lignage (cf. chap. VIII). Ceci exclut d'avance une partie de la société et en fait des « non partants » ou bien alors des « partants pour l'aventure ». Au-delà des motifs économiques qui poussent à l'émigration il y a des motifs socioculturels implicites ressortis de l'analyse de contenu des entretiens que nous avons eu à faire sur le terrain.

## **II.2. – L'émigré, synonyme d'ascension sociale**

Le désir d' « ascension sociale » comme facteur d'émigration met en relief un problème majeur : celui de la différenciation des causes et conséquences de l'émigration. Si les facteurs énumérés jusque là ont toujours présidé à l'émigration, celui-ci est récent et reste lié à la constitution de « l'identité migrant ». Les transformations positives apportées au niveau du village par les émigrés créent le mythe de l'étranger. Au vue de toutes les infrastructures modernes, les études deviennent peu crédibles et l'envie s'accroît chez les jeunes d'aller à la recherche d'un code de popularité et d'une reconnaissance sociale dont ils ne peuvent désormais se doter qu'en émigrant.

Cette « nécessité » de partir est bien exprimée par ces propos d'une des femmes interrogées qui soutient que : « tout ce qu'il y a d'important ici a été apporté d'ailleurs ; aucun jeune n'a plus le droit de rester au risque de devenir la risée des gens », et un autre chef de ménage d'ajouter que « l'importance ne s'acquiert plus en labourant de bout en bout le champ de son beau père mais plutôt en allant chercher comme tout jeune respectable doit désormais le faire ».

## **CHAPITRE VII : L'IMPACT DE L'EMIGRATION DANS LA COMMUNE DE GOLLERE**

Parlant de l'émigration dans la vallée du fleuve Sénégal, Bernard Crousse avance des chiffres édifiants sur l'ampleur du phénomène dans cette zone. Il faut noter que «30 à 40 % des hommes actifs sont absents des villages, les communautés d'émigrés en France ou ailleurs peuvent regrouper jusqu'à deux cent (200) ressortissants d'un même village ; les envois monétaires sont énormes (30 à 50 000 F CFA), pour certains migrants ces sommes peuvent couvrir jusqu'à 25 à 30 % voire 60 % des budgets familiaux, sans compter les sommes importantes investies pour des équipements sociaux »<sup>41</sup>.

Ces quelques chiffres avancés depuis 1991, permettent de situer l'ampleur du phénomène d'autant plus que l'émigration a connu une grande évolution depuis lors. Néanmoins, ces données sont largement insuffisantes pour en comprendre les enjeux.

A Golléré, loin d'être un simple palliatif conjoncturel à la sécheresse et qui permet de faire face à de mauvaises récoltes, la migration se révèle à la fois condition de survie d'un système de production désormais incapable de se reproduire et en même temps stratégie économique à part entière.

### **I. L'AMPLEUR DU PHENOMENE**

L'ampleur du phénomène de l'émigration se manifeste à travers les données quantitatives que nous avons recueillies, mais surtout à travers l'observation des modes de rapports que les populations entretiennent entre-eux et avec l'émigration. Autrement dit, l'émigration est à la fois une « réalité visible » et en même temps un phénomène intégré et inscrit dans l'imaginaire social des gollérénaabé.

---

<sup>41</sup> Source : Association des gollérénaabé

## I.1. – Les données quantitatives

### I.1.1. – Les effectifs

Déjà en 1993, le village de Golléré comptait 246 émigrés dont plus de la moitié étaient hors du continent africain (86 en Europe et 30 au USA). Dans notre échantillon de 127 ménages, nous avons compté 65 émigrés répartis dans 44 ménages et un pourcentage de 34,64 % de ménage à émigré dans le même échantillon. Au regard de ce « pourcentage, on peut minimiser le phénomène. Mais il faut préciser qu'il ne concerne pas seulement la population active mais la population totale. Il faut intégrer ici le facteur « capacité d'émigrer » qui inclut aussi bien l'âge que les moyens nécessaires pour émigrer.

### I.1.2– La répartition

La répartition des émigrés gollérénaabé à travers le monde révèle une multitude de destinations choisies en fonction des moyens de l'individu et les réseaux de « passeurs » établis par les émigrés eux-mêmes. Le tableau suivant décrit la répartition des émigrés de notre échantillon à travers le monde entier :

**Tableau I : Répartition spatiale des émigrés**

Pays d'immigration	Gabon	France	Côte d'Ivoire	Italie	Congo	USA	Cameroun	Allemagne
Nbre d'émigré	18	14	10	8	6	4	4	1

Source : recensement des émigrés gollérénaabé par l'association des ressortissants de Golléré

Ce tableau accorde une place importante à l'Afrique (le Gabon notamment) dans la répartition de l'émigration. Les pays africains ne constituent pourtant qu'une étape. En effet, le rêve de tout émigré est d'arriver un jour en Europe, et la France occupe la première place. Du fait qu'elle est la plus vieille destination, des réseaux s'y sont établis qui facilitent l'accès et garantissent l'accueil en attendant l'intégration. Néanmoins, plus récemment les USA sont devenus « l'idéal » de sorte que de la bouche même des plus vieilles personnes on n'entend plus parler que du fameux « Visa américain ».

La constitution d'un « idéal » de destination se fait en fonction de l'importance de la manne migratoire.

### I.1.3 – La manne migratoire

Bien qu'il n'ait pas voulu mettre à notre disposition toutes les données de la manne migratoire, l'agent de poste de Golléré confie que les mandats des émigrés atteignent chaque mois au minimum 3 à 4 millions de francs CFA.

Au niveau des ménages, les intéressés acceptent très rarement de nous dire la somme exacte qu'ils reçoivent chaque mois. Ils se contentent seulement de situer cette somme dans un intervalle donné. Nous nous sommes basés sur cela pour établir une classification, par intervalle, des ménages à émigré en fonction de l'importance de la somme reçue. Ce qui a donné le tableau ci-après :

**Tableau II : Somme mensuelle reçue par ménage**

Intervalle de la somme reçue par mois en F CFA	0 et 25 000	25 000 et 50 000	50 000 et 75 000	75 000 et 100 000	100 000 et 125 000	300 000 et 225 000	Total
Nombre de ménages	2	11	4	7	3	1	28
Pourcentages	7,14	39,29	14,29	25	10,71	3,57	100

Ce tableau concerne uniquement les ménages à émigré qui reçoivent régulièrement un mandat. Les 16 autres ménages à émigré, soit 36,36%, ne reçoivent pas de mandat de manière régulière ou n'en reçoivent pas du tout. La moyenne de 69 640F par ménage et par mois n'exprime pas bien l'importance de la manne migratoire. La différence par exemple entre le mandat le plus petit (15 000 F) et celui qui est le plus important (300 000 F) est illustratif à ce titre.

Que le mandat soit énorme ou non il constitue la seule source de revenu pour 26 ménages, soit 20,47% des ménages de l'échantillon et 59,09% des ménages à émigré, tandis qu'elle joue un rôle de premier plan dans 35 ménages à émigré.

Par ailleurs, au-delà des chiffres, l'ampleur de l'émigration se manifeste dans « l'imaginaire social » des populations à Golléré.

## **I.2 – L'émigration dans « l'imaginaire social » de la population**

Les multiples entretiens que nous avons eu à effectuer révèlent que l'émigration est désormais ancrée dans la mentalité des gollérénaabé. Elle est au menu de toutes les discussions. Les vieux se plaisent de citer les noms des émigrés les plus valeureux à la place publique, les jeunes éprouvent du plaisir à les classer en fonction de leurs richesses et de leurs réalisations, les femmes en lavant le linge ou en pilant le mil associent fréquemment leur nom aux chansons qu'elles ronronnent. Dans le discours des acteurs beaucoup d'expressions soulignent l'importance de l'émigration et la nécessité pour tout jeune d'émigrer. En exemple nous avons retenu ces quelques expressions pulaar qui reviennent en permanence dans les propos de nos interlocuteurs : « jonnde alanaa gen gujjo »<sup>42</sup>, « daayoyde e ladde buri daayde e wuro »<sup>43</sup>, « yaade haa hoy a buri joodaade haa hoy a »<sup>44</sup>. Aujourd'hui, la négligence de l'agriculture et la démythification du fonctionnaire constituent les manifestations les plus illustres de l'importance accordée à l'émigration.

## **II. - L'IMPORTANCE DE L'EMIGRATION**

Les actions des émigrés de Golléré dans leur commune s'observent à deux niveaux : la communauté et le ménage.

### **II.1. – Les réalisations communautaires**

A ce niveau nous avons les réalisations collectives qui sont l'œuvre de l'association des ressortissants de Golléré dans leur commune et les réalisations individuelles faites par un émigré pour la communauté.

#### **II.1.1 – Les réalisations collectives**

Elle sont toutes pilotées par le comité de développement de Golléré que nous avons assimilée, plus haut, à la « représentante » de l'association des ressortissants à Golléré. C'est ce comité qui est chargé de définir les priorités, d'en évaluer les coûts et de les présenter à l'association des ressortissants pour le financement. Le président du

---

<sup>42</sup> Trad. « la femme d'un voleur n'a pas le droit de s'asseoir ». Cette expression veut dire que tout jeune en âge d'émigrer n'a pas le droit de rester au village. Il doit vraiment en avoir de réels motifs.

<sup>43</sup> Trad. « Vadrouiller en brousse vaut mieux que vadrouiller au village », une expression qui veut dire que même s'il faut être oisif il vaut mieux l'être en dehors du pays.

<sup>44</sup> Trad. « Marcher jusqu'au déshonneur vaut mieux que rester sur place jusqu'au déshonneur » voulant dire que quelles que soient les conditions de difficultés, il faut quand même aller tenter.

comité ne se fait guère prier pour égrener le chapelet de réalisations des émigrés ; réalisations que nous avons établies sur le tableau ci-après :

**Tableau III : Réalisations communautaires des émigrés**

Les réalisations	L'apport des émigrés	Autres apports et auteurs
La grande mosquée	10 millions F CFA	–
Le bureau de poste	12 millions F CFA	Salaires des agents assurés par l'Etat
La maternité	06 millions F CFA	–
Modernisation de l'arbre à palabre	Financement total	–
Les salles de classe de l'école primaire	Construction de six (6) salles	Construction de deux (2) salles par l'Etat
Forage, château d'eau et adduction d'eau	Installation de six (6) bornes fontaines	Contribution de la CEAO
Les murs des deux cimetières	Financement total	–
Premier moulin à mil	Financement à moitié	Financement à moitié par le GRDR
Deuxième moulin à mil	4 000 FF	48 000 FF par la mairie de Ville-neuve d'Ascq.

**Source :** Bureau du comité de développement de Golléré.

A la lecture de ce tableau, on note que les émigrés sont essentiellement à l'origine de la modernisation de Golléré, grâce aux multiples infrastructures qu'ils construisent ou soutiennent la construction. Leurs actions pour la communauté participent de manière significative à l'amélioration du cadre de vie et à l'accroissement du niveau de vie général.

### II.1.2 – Les réalisations individuelles

Véritablement, ce type de réalisation paraît négligeable. En effet, les quelques émigrés qui agissent pour la communauté en dehors de l'association le font de manière occasionnelle. Il s'agit de soutien à l'association sportive et culturelle de Golléré, de financement de soirées religieuses (le maouloud par exemple) etc...

A chaque fois que l'on interroge un chef de ménage sur les réalisations individuelles de l'émigré pour la communauté, il se contente de citer sa participation à telle ou telle œuvre du quartier, du village dans le cadre de l'association toute entière. Si ce type de réalisations est minime on peut noter par contre que les réalisations les plus significatives se font dans le ménage.

## **II.2. – Les réalisations au niveau du ménage**

C'est au niveau du ménage que s'observent les réalisations les plus significatives de l'émigration. Le ménage est l'unité de production et de consommation pour la survie de laquelle on émigre. C'est en son sein que s'organise l'émigration ; il est en retour le réceptacle privilégié des virements de fonds de l'activité migratoire. Ces investissements dans le ménage servent à la satisfaction de trois ordres de besoins.

### **II.2.1 – Les investissements de consommation**

Il s'agit des dépenses de consommation pour la nourriture du ménage. Elles font l'objet de mandats mensuels. Dans notre échantillon vingt et huit (28) ménages dépendent entièrement d'un (ou de plusieurs) émigrés. Les envois vont de 15 à 300 000 F CFA par mois. Dans certains ménages, si les envois arrivent à couvrir les frais d'alimentation, ils s'en limitent là. Ceci est illustré par le fait que seuls six (6) ménages sont satisfaits par le mandat mensuel qu'ils reçoivent. Néanmoins, nous avons appris à prendre ce type de données avec des pincettes car c'est là où les acteurs sont les plus réticents allant parfois jusqu'à diminuer considérablement la somme reçue dans leur réponse .

### **II.2.2. - Les investissements en équipements domestiques**

Au premier rang de ces investissements nous avons la construction de bâtiments. Ces constructions font l'objet d'envois spéciaux qui atteignent souvent des millions de francs CFA. Ce qui fait que parmi les 44 ménages à émigrer nous avons 34 ménages qui enregistrent de belles constructions en terrasse entièrement financées par le (ou les) émigrés du ménage. Ces maisons, parfois, peuvent rivaliser les constructions des grandes villes. Grâce aux émigrés aussi nous avons une dizaine de maisons dotées de lignes téléphoniques. Il y a 24,44% des ménages interrogés qui ont un robinet à domicile, tous ont été installés par un émigré.

En outre, dans le compte des actions de l'émigré dans le ménage nous avons noté l'aide à l'émigration que nous allons analyser dans la partie réservée à l'étude des réseaux d'émigration. Enfin, le ménage peut bénéficier de l'aide de l'association des ressortissants dans de rares circonstances (en cas de deuil ou de détresse naturelle par exemple)

C'est certainement cette grande importance de l'émigration sur le plan économique qui faisait dire à Ph. Delville qu' « **aucune activité au village ne peut prétendre rivaliser avec l'émigration** » .<sup>45</sup> Cette importance ne doit pas pour autant cacher la fonction socioculturelle moins apparente mais non moins réelle de l'émigration.

---

<sup>45</sup> Delville, Ph. , Associations émigrées et transformations dans la vallée du fleuve Sénégal, in « *Du foyer au village* », St-Louis, 1991, CIFA, p. 22

## CHAPITRE VIII : EMIGRATION ET ACCROISSEMENT DES INEGALITES

Que l'émigration soit importante est indéniable. Elle constitue une réalité intensément présente à Golléré ; elle est visible et quotidienne au sein de la communauté et dans les ménages. Néanmoins, son importance évidente sur le plan économique est soutendue par une fonction socioculturelle. L'émigration, comme phénomène socio-économique doit être référée à la stratification sociale qui caractérise la population de Golléré. Elle participe au maintien de la structure sociale et accentue les inégalités sociales inter lignagères et au sein de l'unité de production que constitue le ménage.

### II. - EMIGRATION ET PAUVRETE : QUI PEUT EMIGRER ?

Le phénomène de l'émigration se construit sur des inégalités de base fondées sur la stratification sociale. La base économique de différenciation sociale selon le statut est un facteur déterminant de l'émigration. A Golléré, le niveau économique et le statut social vont de pair, ce qui confère à l'émigration une fonction sélective initiale.

#### I.1 – Les inégalités de base

##### I.1.1. - L'inégalité dans l'accès à la terre

Les réformes et législations foncières mises en œuvres par l'Etat ont du mal à s'imposer à Golléré et coexistent dans les faits avec des tenures traditionnelles. Les modes d'appropriation des terres sont essentiellement liés au rang social. La corrélation que nous avons faite entre la classe sociale du ménage et la possession de terre au walo est illustratif à ce sujet :

**Tableau I : Classe sociale et possession des terres**

Classe sociale Possession de terres	Torodo		Galunke		Ceddo		Baylo		Maabo		Gawlo		Total	
	OUI	56	100%	3	7,6 9 %	11	10 0 %	2	56, 67 %	6	75 %	-	-	78
NON	0	00%	36	92, 31 %	0	0 %	1	33, 33 %	2	25 %	-	-	39	33, 33 %

TOTAL	56	100%	39	10	11	10	3	100	8	100	-	-	117	100
				0		0		%		%				%
				%		%								

Comme on peut le constater sur le tableau ci-dessus, 100% des ménages rimbe (torodo et ceddo) possèdent des terres qui leurs sont propres et occupent à 85,84% l'espace exploitable alors que dans la classe inférieure des galunke seuls trois (3) ménages ont des terres. Historiquement, ils n'ont jamais eu de terres au walo. Les trois ménages qui en possèdent l'on eu par don de leur maître (ce qui est très rare).

Les autres exploitent les terres sur la base du métayage (rem-peccen)<sup>46</sup>, l'achat des terres (annuellement)<sup>47</sup> ou de don momentané (le desndal)<sup>48</sup>. Les castes de métiers (les maabo, les baylo) qui s'intéressent très rarement à l'agriculture, procèdent de la même manière que les galunke tandis que les ménages gawlo ne cultivent la terre qu'exceptionnellement. C'est dire que la loi sur le domaine national qui postule que la terre appartient à ceux qui sont capables de l'exploiter, manque d'effectivité et est presque complètement ignorée à Golléré. De même il y a le paradoxe que ceux qui émigrent sont des propriétaires terriens. Ce sont eux qui ont les moyens de financer l'émigration. Ils partent tout en mettant leurs terres à la pratique du rem-peccen ou de la location annuelle bénéficiant ainsi d'une partie de la récolte. L'inégalité dans l'accès aux terres est donc doublée d'une autre qui est celle qui régie le partage de la production.

### I.1.2. - Qui est-ce-qui émigre ?

Le tableau suivant nous montre qu'il y a une forte corrélation entre la position sociale de l'individu et le choix de l'émigration.

Tableau II : Corrélation entre l'émigration et l'appartenance sociale

Classe sociale	Torodo	Galunke	Ceddo	Baylo	Maabo	Gawlo	Totaux
Emigration							
Nbre de ménages à émigré	36	1	4	0	2	1	44
Nbre de ménages sans émigré	24	38	7	3	6	5	83

<sup>46</sup> rem-peccen = cultivate et on partage.

<sup>47</sup> Le caractère sacré des terres du walo, qui demeure encore effectif, fait que les propriétaires acceptent très rarement de les vendre définitivement.

<sup>48</sup> Le « desndal » signifie le fait de confier ses terres à quelqu'un qui les cultive à son profit. Mais ceci a pour avantage pour le propriétaire de pouvoir garder intact l'étendue de son champ. La durée du desndal peut être plus ou moins longue.

Pourcentage de ménages à émigré	60 %	2,56 %	36,37 %	00 %	25 %	16,67 %	34,65 %
Pourcentage de ménages sans émigré	40 %	97,44 %	63,63 %	100 %	75 %	83,33 %	65,35 %

Les données visualisées sur le tableau ci-dessus montrent que les ménages torodo sont les plus grands émigrants avec 60 %. Ensuite viennent les ceddo avec 36,37 %. Ces deux classes sont essentiellement les propriétaires des terres du walo. Les galunke, qui n'en possèdent presque pas comme nous l'avons vu plus haut sont pourtant ceux qui restent au village et les ménages de cette classe pratiquent à 100 % l'agriculture au walo. Quant aux gawlo qui émigrent, ils ont la même fonction qu'au village, celle de chanter les louanges des rimbe et de raconter l'histoire de leurs ancêtres, mêmes si les choses tendent à évoluer.

Seuls 2,56 % des ménages galunke de notre échantillon sont des ménages à émigré. L'inégalité dans l'accès aux terres et dans le bénéfice de l'exploitation agricole étant en faveur des rimbe, ceux-ci sont plus en mesure de pratiquer l'émigration au coût très élevé. Ce sont eux les détenteurs du pouvoir économique. Du fait du manque de crédibilité dans l'agriculture, ils se sont saisis de l'émigration comme moyen de maintien de leur domination sociale. Qui plus est, avec le métayage ils continuent d'être des « exploitants agricoles », au même titre que les « rimaybe » sans terre, tout en étant émigrés. Même les rimbe qui ne parviennent pas à pratiquer l'émigration n'exploitent qu'une partie des nombreuses terres qu'ils possèdent, mettant le reste à la pratique du « rem-peccen ». Le pouvoir économique, indissociable à la position sociale de l'individu, constitue un facteur déterminant de l'émigration, même dans les réseaux.

## **I.2. - Les réseaux d'émigration**

« Emigrer, ce n'est pas facile » nous confie un acteur. Les récits des quelques émigrés que nous avons trouvés sur le terrain d'investigation montrent qu'en dehors des conditions dans lesquelles ils vivent, c'est la trajectoire qui mène à destination qui pose problème. La fermeture, ces dernières années, des frontières des pays d'immigration accroît les difficultés et le coût de l'émigration. Des réseaux complexes et variés ont été constitués par les émigrés, mais qui n'en demandent pas moins de moyens. Nous en avons identifié deux types à partir des récits enregistrés et des enquêtes effectuées.

### **I.2.1 – Les réseaux intra lignagers**

Ce sont des réseaux de « passeurs » restreints au ménage ; élargis au plus à la famille. Ces « réseaux parentaux » sont liés à l'organisation de l'émigration au sein du ménage. Il s'agit de faire émigrer un membre du ménage qui quand il réussit aide un autre et ainsi de suite. Ce type de réseau est très développé. Les 65 émigrés que compte notre échantillon sont répartis dans 44 ménages. Les 13 émigrés ayant aidé d'autres à émigrer l'on fait pour leurs parents proches (frères, cousins). Un des ménages rencontrés qui compte six (6) émigrés est illustratif de ce fait.

Ce type de réseau, quelque que soit son coût est rentable pour le ménage à moyen ou long terme. Surtout son développement n'affecte en rien la structure sociale et n'hypothèque aucunement le statut de l'émigré, au contraire il fortifie la position sociale du ménage. Il y a par ailleurs un autre type de réseaux que l'on peut appeler réseau privé qui est extra lignager.

### **I. 2.2. - Les « réseaux privés » d'émigration**

C'est avec les récits de vie de certains émigrés que nous avons pu identifier ce type de réseau. Il s'agit de l'organisation par un ou plusieurs émigrés, ayant atteint une certaine réussite, d'un circuit informel d'émigration. « Il y a même des émigrés qui en font exclusivement une fonction » nous confie M. D., un émigré dont on a écouté le récit. Le coût exigé par ces réseaux peut atteindre des millions. Les quelques rares prêts consentis par ces « business men » sont essentiellement destinés à des parents proches ou à des « gens crédibles ». Comme le type précédent, celui là sert une fois de plus à la reproduction de l'émigration plutôt qu'à son élargissement. Mieux, il peut être considéré comme le prolongement du premier car même à moyens égaux, la parenté fait la différence quant à la diligence du processus. Nous pouvons considérer que les migrations qui sortent des cadres de ces réseaux, relèvent presque toutes de « l'aventure » qui ne peut aboutir qu'exceptionnellement à la réussite.

Cependant, il faut noter qu'à partir d'une analyse aussi unilatérale que celle qui se base uniquement sur les récits de quelques émigrés (sept au total), nous ne pouvons



ce type de réalisation que passent la reconnaissance sociale et le relèvement du code de popularité. Le bâtiment constitue la manifestation la plus apparente de la concurrence implicite entre les émigrés. La différence de niveau de vie entre ménage avec émigré et ménage sans émigré se ressent aussi à partir du niveau de satisfaction des besoins alimentaires.

## II.2. – Emigration et sécurité alimentaire du ménage

**Tableau IV : Corrélation entre l'émigration et la sécurité alimentaire du ménage**

Type de ménage \ Nbre de repas/jour	Ménages à émigré		Ménages sans émigré		Total	
1 repas par jour	0	0%	11	13,25%	11	8,66%
2 repas par jour	4	9,09%	70	84,34%	74	58,27%
3 repas par jour	40	90,91%	2	2,41%	42	33,07%
Total	44	100%	83	100%	127	100%

Comme pour l'habitat, la corrélation entre l'émigration et le nombre de repas que les ménages sont à mesure d'assurer par jour fait apparaître une grande différence entre les ménages avec émigré et les ménages sans émigré. Les premiers dans leur totalité prennent au moins deux (2) repas par jour. Parmi les seconds, seuls 2,41% des ménages parviennent à assurer les trois (3) repas coutumiers par jour de façon régulière. Même pour les 70 ménages qui s'assurent 2 repas par jour parmi les ménages sans émigré, cela ne se fait pas de manière permanente.

Ces différences de conditions de vie entre les deux types de ménage sont évidentes aussi pour ce qui est des équipements domestiques. Aussi parmi les 31 ménages dotés de robinet à domicile les 30 sont des ménages à émigré. Ces quelques données quantitatives montrent le rôle fondamental de l'émigration au sein des ménages par la différence de niveau de vie entre ménages sans émigré et ménages avec émigré. Ces inégalités sur le plan économique ne sont pas sans conséquences sur les rapports sociaux.

### II.3. – L'émigration et l'accès au crédit

**Tableau V : Corrélation entre l'émigration et l'accès aux crédits**

Emigration \ Accès au crédit	Facile		Difficile		Impossible		Total	
Ménages à émigré	39	88,64%	4	9,09%	1	2,27%	44	100%
Ménages sans émigré	4	4,82%	71	85,54%	8	9,64%	83	100%
Total	43	33,86%	75	59,05%	9	7,09%	127	100%

L'articulation entre la variable « émigration » et la variable « accès au crédit » signifie simplement une corrélation positive entre le statut socio-économique de l'individu ou du ménage et la possibilité d'accéder au crédit. Nous voyons que le fait d'avoir un émigré dans son ménage est une garantie crédible pour se procurer facilement un prêt d'argent. Ainsi on note sur le tableau précédent que la majorité des ménages à émigré, 88,64 % précisément, trouve facilement un crédit; tandis que pour les ménages sans émigré ce crédit n'est facilement accessible que pour 4,82 % des ménages. Pour cette dernière catégorie, huit (8) ménages n'ont aucune possibilité de se faire prêter de l'argent. C'est à ce titre qu'un chef de ménage s'interrogeait : « comment peut-on avoir un crédit si on a aucune garantie de pouvoir le payer un jour » ? Et il ajoute que « cette garantie c'est l'émigration ».

La mutation des rapports sociaux, naguère coopératifs se note à travers le fait que la confiance s'établit sur le pouvoir économique. Les relations sont désormais plus développées entre les « riches » eux-mêmes, qu'entre les riches et les pauvres. Une autre crédibilité se forme entre les individus se fondant sur la capacité et les possibilités de remboursement même si elle ne remet pas souvent en cause la bonne foi du créancier. La dégradation des rapports sociaux et les inégalités qu'elle suscite vont jusque dans les modalités d'obtention d'une femme. Toutes les femmes rêvent aujourd'hui d'avoir comme mari un « francenaabe » ou un « amériquenaabe ».

Par ailleurs, au-delà de ces inégalités fondées essentiellement sur la stratification sociale, nous avons les inégalités, bien que moins criardes et moins évidentes, à l'intérieur des ménages.

### **III. – LES INEGALITES AU SEIN DE L'UNITE DE PRODUCTION**

C'est à l'intérieur du ménage que s'organise l'émigration. Et pourtant elle crée et entretient des inégalités au sein même de cette unité de production. Le choix, au début, du membre qui doit émigrer se fait souvent de manière consensuelle. Ceux qui restent dépendent énormément des virements mensuels de fonds faits par l'émigré. Tandis que la garantie de la nourriture constitue presque une obligation pour l'émigré, les autres investissements ne sont qu'un devoir moral auquel les émigrés ne s'acquittent que très difficilement comme le montrent les résultats de notre enquête sur l'aide à l'émigration.

Parmi les 65 émigrés que compte l'échantillon seuls treize (13) ont aidé un frère ou un cousin à émigrer. L'aide à l'émigration ne se faisant pas facilement, le phénomène migratoire est souvent source de frustrations et de conflits à l'intérieur des ménages. A ce niveau, les inégalités sont liées aux questions de notabilité, de désir de reconnaissance et de considérations. Toutes choses qui conduisent très souvent l'émigré à adopter la logique du « donner du poisson » plutôt que « d'apprendre la pêche aux autres ».

Par ailleurs, la création de ces inégalités s'explique par la dimension temporelle. Au fil du temps, le ménage peut être formé de plusieurs couples. La prise en charge de tout le monde par un seul individu suscite non seulement sa domination sur les autres mais celle de « petite famille » (sa femme et ses enfants) sur les autres membres du ménage. Ces inégalités à l'intérieur du ménage sont porteuses de tension généralement latentes mais qui explosent souvent. Cette situation entraîne dès fois des séparations entre frères et la dispersion des ménages qui portent atteinte du coup à la famille élargie jadis prédominante.

### **IV. – ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ACCROISSEMENT DES INEGALITES PAR L'ACTIVITE MIGRATOIRE**

Le renforcement des inégalités sociales par le phénomène de l'émigration est un concours de facteurs multiples et complexes. Le creusement des écarts par l'impact de l'activité migratoire se mesure d'abord à l'aune de la stratification sociale. Comme dans toutes les sociétés stratifiées, la structure sociale met en place des inégalités de

puissance, de domination et parfois d'exploitation. Dans le cas de la société golléroise nous avons les rimbe (les torodo et les ceddo) qui détiennent le pouvoir politique et économique ; les gnegnebe (maabo, baylo, gawlo) qui sont les hommes de métiers et enfin en-bas de l'échelle sociale les galunke ou « esclaves » qui constituent les « laisser pour compte » de la société.

L'essoufflement du système de production que constitue l'agriculture a conduit à la nécessité de trouver des solutions alternatives. C'est pourquoi, l'adoption de l'émigration a été attribuée à la pauvreté comme principale cause. Comme nous avons eu à le montrer plus haut, même si la pauvreté est l'un des facteurs déterminants de l'émigration, elle n'est pas la seule. Derrière les besoins économiques créés par la crise, il y a des raisons socioculturelles qui poussent à l'émigration. C'est pour leurs intérêts socioculturels que les rimbe se sont vite appropriés du phénomène. Aux échanges coopératifs qui régissaient les rapports sociaux, a déjà succédé une nouvelle différenciation sociale basée sur l'accès aux ressources monétaires. Cette monétarisation des rapports sociaux est, certes, source de bouleversement social. Mais, ici, l'appropriation du « jeu économique » par les « dominants sociaux » constitue une entrave à la transformation sociale. Avec l'activité migratoire, les rimbe ont donc mis l'économique au service de la stabilisation de la structure sociale.

Par ailleurs, la fonction sélective de l'émigration, par le coût économique élevé qu'elle exige et les types de réseaux qui sont établis, accroît les inégalités fondées sur la stratification. En retour, la nature improductive des investissements de l'activité migratoire qui participe, certes, à l'élévation du niveau de vie général creuse davantage les écarts entre les « ménages avec émigré » et les « ménages sans émigré ». L'impact de l'activité migratoire sur la pauvreté reste « passif ». C'est comme s'il y avait un consensus sur l'utilisation non productive des revenus de l'émigration, du moins pour la communauté.

Ce consensus est érigé en règle tacite ; si ce n'est l'achat de bétails ou les investissements immobiliers peu productifs, c'est la concurrence dans la construction de jolis bâtiments ou alors la compétition pour ce qui concerne le nombre de femmes et les dépenses ostentatoires à l'occasion des cérémonies. Comme nous l'avons vu, il n'y a pas d'investissements au sens véritable du terme ; c'est-à-dire un investissement de l'activité migratoire qui agit efficacement sur la pauvreté au niveau communautaire.

Les échanges coopératifs ou « l'économie d'affection » dont parlaient certains auteurs et qui s'imposaient jadis sont aujourd'hui évoqués avec nostalgie. Comme le souligne l'un des acteurs « quand on est pauvre actuellement on est traité de « sukuna »<sup>49</sup>, la preuve ajoute-t-il c'est qu'on ne voit jamais de riche « sukuna ». La solidarité, si elle continue de régir encore les relations sociales, ne s'exprime intensément que dans le cadre restreint du ménage.

Au niveau communautaire, la participation de l'émigré aux actions collectives est déterminée par une obligation sociale implicite, non pas simplement sous peine de sanction sociale mais surtout par le désir de reconnaissance sociale. Les impacts « actifs » de l'émigration s'arrêtent à l'aide à l'émigration qui comme nous l'avons montré est conditionnée par la parenté. Même au sein du lignage il n'est pas toujours évident que soient facilités les réseaux de passeurs.

Cependant, on ne peut nier à l'émigration sa fonction de transformation. Elle est évidente au niveau économique. Elle crée des changements sur les modes de vie et dans les mentalités. Néanmoins, l'aspect conservateur apparaît encore dominant au niveau social. Le système social reste stable, au sens cybernétique ; il intègre jusque là tous les déséquilibres et perturbations qui surviennent pour se reproduire et renforcer sa stabilité. Le changement de mentalité et l'acquisition de nouvelles valeurs par l'émigré peuvent évidemment être source de mutations sociales. Mais ces mutations ne peuvent être que superficielles au vu du statut social supérieur des émigrés qui, comme tout humain, renoncent difficilement au pouvoir, à la domination.

Enfin, il faut dire que l'accroissement des inégalités sociales trouve son explication dans le fait que les revenus exogènes ne soient pas investis dans une accumulation productive et que ceci est en continuité avec la logique d'accumulation du capital symbolique et social.

---

<sup>49</sup> « Sukuna » = sorcier ; ce terme va plus loin et désigne celui qui est capable de s'introduire dans l'organisme de l'individu pour le dévorer et qui est craint de tous.

## CONCLUSION

Au bout du compte, ce travail a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats en conformité avec les objectifs que nous nous sommes fixés au départ.

D'abord nous avons pu montrer que l'émigration est «un phénomène social total» structurel, auquel président de nombreux facteurs et qui influe en retour sur l'ensemble du système socio-économique. Si une analyse superficielle fait de la dégradation des conditions économiques le déterminant absolu de la migration des populations de la vallée, une étude approfondie permet de lever le voile sur les facteurs socioculturels qui sont à l'origine de l'intensification de ce phénomène.

A partir de là, et en deuxième lieu, nous avons vu avec le cas de Golléré que l'émigration est gérée collectivement par la société. Elle est en grande partie fondée sur la stratification sociale et constitue une arme d'autodéfense pour les couches supérieures de la société qui s'en approprient presque totalement. Au delà des motifs économiques, les facteurs socioculturels qui président à l'émigration, les inégalités de base qui la sous-tendent et les «effets passifs» de ses actions sur la communauté en font un instrument de stabilisation et de reproduction sociale. La société possède ses propres mécanismes de régulation et, comme dans toutes les sociétés inégalitaires, dans la société golléroise ce sont les classes dominantes qui maîtrisent mieux et dirigent le jeu de ces mécanismes. Il en est ainsi pour ce qui est de la gestion de l'émigration à Golléré. Son organisation et ses retombées sont sous le contrôle minutieux des «rimbe».

Notre hypothèse de départ trouve ici sa confirmation après avoir été soumise à l'épreuve des faits. La fonction reproductive fait de l'émigration un moyen d'accentuation des inégalités sociales entre les ménages pauvres et les ménages riches ou, pourrait-on dire, entre les classes supérieures - détentrices du pouvoir économique et symbolique - et les classes inférieures dominées. Et du fait de la fonction sélective de l'émigration, de l'inégalité dans l'accès aux réseaux, cette typification se retrouve égale à la relation «ménages avec émigrés» / «ménages sans émigré». A l'intérieur des ménages aussi s'établissent des inégalités qui constituent une source de tensions et de conflits manifestes ou latents. Cet accroissement des inégalités rend peu efficace l'impact de l'émigration sur la pauvreté à Golléré.

L'amélioration des conditions de vie de la communauté, l'accroissement du niveau de vie général et la gestion des besoins immédiats des ménages sont des acquis positifs incontestables de l'activité migratoire. Cependant, toute croissance qui accentue les inégalités entre les individus et entre les groupes de population à l'intérieur d'une société ne peut éradiquer la pauvreté ni ne peut atteindre à moyen ou long terme les objectifs d'un développement communautaire authentique répondant aux aspirations des populations ; ne serait-ce que par les conflits qui en découleraient

A Golléré, l'émigration semble s'être assignée une fin accordée à certaines valeurs (stabilisation de la hiérarchie sociale) et en distorsion avec d'autres (les échanges coopératifs). Tout au moins ces résultats permettent la révision de certaines thèses sur les sociétés dites « traditionnelles » qui fondent leurs hypothèses sur « le communautarisme », « l'économie d'affection » ou « la solidarité mécanique » qui déterminent, selon les auteurs, la logique d'évolution de ces sociétés. C'est en ce sens qu'il faut enfin signaler le rôle ambivalent de l'activité migratoire. A tous les niveaux de la vie sociale elle semble renforcer en induisant des germes de transformations potentiellement radicales qui s'affirment avec le temps. Le système villageois d'inégalité et de domination n'est pas en béton et s'effrite peu à peu. Pour les « captifs », même si elle se fait à l'aventure l'émigration est un moyen de se racheter.

L'activité migratoire joue un rôle complexe inhibant ou accélérant des évolutions. Cette nature du phénomène de l'émigration comme le dieu Janus est illustrée par ces propos d'Edgar Morin qui disait que **« ce qui est fascinant pour les sociétés c'est qu'on y trouve du « re » (reproduction économique, sociale et culturelle) ; mais qu'il y a aussi production du nouveau, création, évolution »**, « il faut, ajoute-t-il, penser l'ordre répétitif/ reproducteur et le mouvement transformateur/novateur où ce qui évolue est le système de reproduction »<sup>50</sup>

Pour ce qui est de la commune de Golléré la survie des systèmes de hiérarchisation sociale semble retarder les restructurations ; c'est sur le plan économique que se produisent les évolutions les plus visibles. Si les tendances ne se modifient pas, le prolongement des évolutions actuelles risque de provoquer des crises sociales graves. Comme le soutient Nicolas Brodart en préfaçant l'ouvrage collectif : *« La vallée du fleuve Sénégal ; évaluation et perspectives d'une décennie*

---

<sup>50</sup> Morin, E. , *Sociologie*. Paris. Fayard, 1984 , p.p. 76-77

*d'aménagement* », « l'émigration doit être considérée comme un système global et complexe qu'il va s'agir de piloter sagement de manière intégrée, si l'on veut éviter les mécomptes ou les échecs irréparables. Ses dimensions économique, politique, sociale et environnementale vont devoir être traitées de manière plus résolue en tenant compte des potentialités régionales et nationales et des engagements souscrits par l'Etat ».<sup>51</sup>

Ainsi avec les potentialités offertes par le fleuve et ses affluents la population toute entière gagnerait à ce que les investissements de l'émigration soient réorientés vers l'agriculture qui ne demande que des moyens matériels pour éclore. Cette agriculture doit tout de même bénéficier de l'apport de l'Etat pour la gestion et la répartition des terres ainsi que pour ce qui est de l'encadrement des paysans. De même, pour que l'émigration ne soit pas un « processus définitif » et pour qu'elle épargne les générations futures ses retombées doivent servir à l'éducation des enfants et à leur instruction jusqu'au plus haut niveau ; une chose qui n'est que timidement enclenchée.

---

<sup>51</sup> Crousse, B. (et al), *La vallée du fleuve Sénégal : évaluation et perspective d'une décennie d'aménagement*, Paris, Karthala, 1991, p. 12.

## BIBLIOGRAPHIE

1. ANTOINE, PH., L'insertion urbaine à Dakar, in *Afrique contemporaine*, n°168, oct-déc 1993, pp.196-197
2. Banque mondiale, *Sénégal ; évaluation des conditions de vie*, Washington, 4 avril, 1994, 104p.
3. BARRY, B., *Le royaume du Walo*, Paris, Karthala, 1985, 421 p.
4. BERTHELOT, J.M., *L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, P.U.F, 1990, 249 p.
5. BISILLAT, J., *Les femmes du sud face au changement*, Paris, l'Harmattan, 1997, 367 p.
6. BOUTILLIER, J.P.(et al), *La moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, P.U.F, 1962, 368 p.
7. CHAMBERS, R., *Développement rural: la pauvreté cachée*, trad. de l'anglais par OLIVIER et MALDONADO, Wahénigan C.T.A, Paris, Karthala, 1990, 374 p.
8. CROUSSE, B., MATHIEU, P., et SECK, M.S., *La vallée du fleuve Sénégal : évaluation et perspectives d'une décennie d'aménagement*, Paris, Karthala, 1991, 371p.
9. DELAUNAY, D., *De la captivité à l'exil*, Paris, ORSTOM, 1984, 236 p
10. DELVILLE, Ph.L., *Associations immigrées et transformations dans la vallée du fleuve Sénégal*, in *Du foyer au village*, Saint-Louis, CIFA, 1991, 32 p.
11. DEWITTE, P.(s/dir.), *Immigration internationale: l'état des savoirs*, Paris, la Découverte, 1999, 385 p.
12. DIALLO, T., *Dynamique socio-économique des émigrés face à l'ajustement structurel : l'exemple de Agnam, membre de l'association de liaison pour le développement des Agnam*, mémoire de maîtrise, UFR LSH de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Section de sociologie, 1998, 106p.
13. DIEMER, G., et ELLEN, V.D.L., *L'irrigation au Sahel : la crise des périmètres irrigués et la voie halpulaar*, Paris, Karthala, 1987, 226 p.
14. DIOP, A.B., *Société toucouleur et migration*, Dakar, IFAN, 1964, 296 p.
15. DIOP, M.C., *La lutte contre la pauvreté à Dakar : vers la définition d'une politique*, Accra, Programme de Gestion Urbaine (PGU), Bureau régional pour l'Afrique, 1995, 157 p.
16. FALL, A.S.(coll.), *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN, 1995, 209 p.

- 17.FINDLEY, S., *Sécheresse dans la vallée du fleuve Sénégal : les femmes et les enfants dominant le nouveau type de migrant*, in Pop Sahel, n°16, avril, 1991, pp.19-28
- 18.FRANZ, V., WGELIN, E. et WEKWETE, K., *Options politiques pour la réduction de la pauvreté : cadre d'action au niveau municipal*, Banque mondiale, 1996, 62 p.
- 19.GEORGE, P., SAMUEL, M.(et al.), *Poverty and income distribution in Latin America : the story of the 1980s*, World bank, 1996, 307 p.
- 20.GRAWITZ, M., *Méthode des sciences sociales*, 7<sup>ème</sup> éd., Paris, Dalloz, 1986, 1104 p.
- 21.HAVET, J., *Le village et le bidonville ; rétention et migration des populations rurales d'Afrique*, Ottawa, éd. de l'Université d'Ottawa, 1986, 252 p.
- 22.HENRY, P.M. et BARTALI, H., *Pauvreté, progrès et développement*, Paris, l'Harmattan, 1990, 328 p.
- 23.JAVEAU, C., *L'enquête par questionnaire, manuel à l'usage du praticien*, 4<sup>ème</sup> éd. rév., Bruxelles, l'Université de Bruxelles, 1990, 158 p.
- 24.LATOUCHE, S., *La planète des naufragés : essai sur l'après développement*, Paris, la Découverte, 1993, 235 p.
- 25.LUBELL, H. et ZAHOUR, CH., *Le secteur non-structuré de Dakar résiste à la crise*, in *revue international du travail*, vol 129, n°3, 1990, pp.423-432
- 26.MBOW, P., *Analphabétisme, pauvreté des femmes : cas du Sénégal*, in *UNESCO-Afrique*, n°6, mars 1993, pp.23-28
- 27.MICHAÏLOF, S., *Les apprentis sorciers du développement, mythe technocratiques face à la pauvreté*, 2<sup>ème</sup> éd., Paris, Economica, 1987, 310 p.
- 28.MORIN, E., *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984, 465 p.
- 29.N'DIAYE, O.ND., *Les dynamiques migratoires dans le cercle de Louga 1920-1973*, mémoire de DEA, UCAD, département d'histoire, 1991, 60 p.
- 30.N'DIAYE, I, et TIDJANI,B., *Mouvement ouvrier et crise économique ; les syndicats face à l'ajustement structurel*, Dakar, CODESRIA, mars 1995, 81 p.
- 31.ORSTOM-ISRA, *Nianga : laboratoire de l'agriculture irriguée en moyenne vallée du Sénégal*, ORSTOM,1995, 562 p.
- 32.PAUGAM, S., *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1994, 254 p.
- 33.PONCELET, M., *Une utopie postiersmondiste : la dimension culturelle du développement*, Paris, l'Harmattan, 1994, 366 p.

34.SUBBARAO, K., *Safety net programs and poverty reduction : lessons from country experience*, World bank, 1997, 187 p.

35.SY , M. , Les raisons de migrer des sénégalais déterminées par l'appartenance ethnique et le statut social, in *Pop Sahel*, N° 16, avril 1991, pp.29-35

36.WANE, Y., *Les Toucouleurs du Fouta Toro*, Dakar, IFAN, 250 p.

# ANNEXE I

## QUESTIONNAIRE

Rubrique I : Identification socio-démographique

Rubrique II : Pauvreté et Emigration

### VARIABLE IDENTIFICATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

#### I. SEXE

Masculin

féminin

#### II. AGE

II.1 Quel âge avez-vous ?

#### III. SITUATION MATRIMONIALE

III.1 Etes-vous ?

Marié(e)   célibataire   veuf(ve)   divorcé(e)

III.2 Combien d'enfants avez-vous ?

III.3 Combien de membres votre ménage compte-t-il ?

#### IV. CLASSE SOCIALE D'APPARTENANCE

IV.1 Etes-vous ?

Torodo   Galunke   Ceddo   Maabo

Baylo   Gawlo

#### V. NIVEAU D'INSTRUCTION

V.1 Avez-vous été à l'école ?

Oui

V.2 Si oui jusqu'à quel niveau ?

Primaire

M.

res (préci)